

## LA POLITISATION DES DISCUSSIONS, AU CROISEMENT DES LOGIQUES DE SPÉCIALISATION ET DE CONFLICTUALISATION

Sophie Duchesne, Florence Haegel

Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.) | « [Revue française de science politique](#) »

2004/6 Vol. 54 | pages 877 à 909

ISSN 0035-2950

ISBN 2724629884

Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2004-6-page-877.htm>

!Pour citer cet article :

Sophie Duchesne, Florence Haegel, « La politisation des discussions, au croisement des logiques de spécialisation et de conflictualisation », *Revue française de science politique* 2004/6 (Vol. 54), p. 877-909.

DOI 10.3917/rfsp.546.0877

Distribution électronique Cairn.info pour Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.).

© Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.). Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

---

# LA POLITISATION DES DISCUSSIONS, AU CROISEMENT DES LOGIQUES DE SPÉCIALISATION ET DE CONFLICTUALISATION

---

SOPHIE DUCHESNE,  
FLORENCE HAEGEL

Ce texte fixe une étape dans une collaboration menée au travers de recherches successives qui, toutes, visent à réfléchir aux processus contemporains de politisation, dé-politisation et éventuellement re-politisation, qui affectent les démocraties occidentales. Pour aborder ces processus, nous avons adopté un angle d'observation spécifique en étudiant la manière dont les gens politisent ou non une discussion consacrée à un sujet de société. Concrètement, ce texte propose un bilan de ce que nous apprennent des entretiens collectifs consacrés au thème de la délinquance quand on leur applique une grille de lecture de la politisation, entendue comme un processus impliquant conjointement des logiques de spécialisation et de conflictualisation. Il se donne pour objectif de tirer les enseignements de cette expérience, avant d'en élargir le dispositif et de lui donner une dimension comparative.

Il nous semble, en effet, que les évolutions socio-politiques plaident pour un renouvellement des modes d'observation du politique. Les habitants des démocraties occidentales manifestent, depuis bientôt deux décennies, une défiance à l'égard du personnel politique et un effritement de la confiance <sup>1</sup>, ainsi qu'une désaffection croissante à l'égard des modalités de participation au pouvoir qui leur sont réservées, comme en témoignent la montée des taux d'abstention <sup>2</sup> et l'érosion des effectifs syndicaux et partisans <sup>3</sup>. Mais on observe, dans le même temps, le développement de pratiques concurrentes destinées à agir sur la décision politique : renouvellement des formes de manifestation, coordinations, création d'associations destinées à représenter les absents de la scène politique, développement des pratiques de recherche et diffusion de l'information et de l'expertise, etc. Le renouvellement des modes d'approche de la politisation doit nous aider à mieux comprendre ces transformations et à en saisir toute la portée.

Les évolutions scientifiques militent également pour ce renouvellement des manières d'appréhender le politique. En France notamment, la science politique a vu

1. Pippa Norris (ed.), *Critical Citizens. Global Support for Democratic Governance*, Oxford, Oxford University Press, 1999 ; Joseph S. Nye, Philip H. Zelikow, David C. King (eds), *Why People Don't Trust Government*, Cambridge/Londres, Harvard University Press, 1997 ; Étienne Schweisguth, « La dépolitisation en questions », dans Gérard Grunberg, Nonna Mayer, Paul Sniderman (dir.), *La démocratie à l'épreuve. Une nouvelle approche de l'opinion des Français*, Paris, Presses de Sciences Po, 2002, p. 50-86.

2. Cf., notamment pour la France, Anne Muxel, Jérôme Jaffré, « S'abstenir : hors du jeu ou dans le jeu politique ? », dans Pierre Bréchon, Annie Laurent, Pascal Perrineau (dir.), *Les cultures politiques des Français*, Paris, Presses de Science Po, 2000, p. 19-52.

3. Russel J. Dalton, Martin P. Wattenberg (eds), *Parties without Partisans. Political Change in Advanced Industrial Democracies*, Oxford/New York, Oxford University Press, 2000.

se développer, de façon quasiment indépendante, deux sous-disciplines, la sociologie des comportements politiques et l'analyse de l'action publique. Que l'approfondissement des connaissances donne lieu à spécialisation n'a pas lieu d'étonner ; mais cela conduit à une situation dans laquelle l'explication des attitudes et comportements des citoyens semble pouvoir se faire sans référence au gouvernement, et réciproquement<sup>1</sup>. Nous partageons avec d'autres la conviction qu'il est temps de ressouder *policy*, *politics* et *polity* pour avancer dans la connaissance des transformations politiques à l'œuvre dans les démocraties contemporaines. C'est pourquoi nous nous efforçons de ne pas réduire le système politique au champ de la compétition électorale et partisane, et de prêter une attention équivalente aux éléments d'action publique contenus dans les logiques individuelles de politisation<sup>2</sup>. Mais notre objet demeure le même : c'est à comprendre comment un individu politise son point de vue que nous nous attachons, et non à analyser les perceptions et jugements portés sur les politiques publiques<sup>3</sup>.

L'analyse engagée dans cet article repose donc sur une double distinction : distinction des logiques de spécialisation et de conflictualisation fondatrices des phénomènes de politisation, d'une part, et distinction dans l'étude de la spécialisation des deux domaines de l'action publique et de la compétition politique, d'autre part. Nous procéderons de la façon suivante : dans un premier temps, nous reviendrons sur ces objectifs de recherche et les moyens choisis pour les mettre en œuvre, à savoir le cadre théorique, le dispositif d'observation et les indicateurs utilisés ; dans un deuxième temps, nous privilégierons l'entrée par la conflictualisation et nous étudierons les mécanismes d'implication individuelle dans la discussion qui lui correspondent ; enfin, nous nous intéresserons au croisement de ces logiques de conflictualisation et de spécialisation, pour étudier comment la spécialisation – dans sa double composante : celle qui a trait à la compétition politique et celle qui se rapporte à l'action publique – influence la conflictualisation.

## DÉFINIR ET OBSERVER LA POLITISATION

Si la politisation est conçue ici comme la combinaison des deux logiques que sont la spécialisation et la conflictualisation, l'objectif est, pour nous, de traiter conjointement ces deux dimensions. Le matériau sur lequel nous nous appuyons est constitué de discussions menées lors d'entretiens collectifs, réalisés selon une méthode *ad hoc*, et à partir desquelles nous nous sommes efforcées d'élaborer des indicateurs de chacune des dimensions.

1. Cf. Sophie Duchesne, Pierre Muller, « Sociologie politique et analyse de l'action publique : représentations croisées de l'État et des citoyens », dans P. Favre *et al.*, *Être gouverné. Études en l'honneur de Jean Leca*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003, p. 35-51.

2. La tentative de ressouder *policy* et *politics* peut être aussi engagée à partir d'une interrogation symétrique sur la manière dont l'action publique prend en compte les préférences des citoyens (cf. Jacques Gerstlé, « La réactivité aux préférences collectives et l'imputabilité de l'action publique », *Revue française de science politique*, 53 (6), décembre 2003, p. 859-885).

3. Comme peuvent le faire, par exemple, Richard Balme, Jean-Louis Marie et Olivier Rozenberg dans « Les motifs de la confiance (et de la défiance) politique : intérêt, connaissance et conviction dans les formes du raisonnement politique », *Revue internationale de politique comparée*, 10 (3), 2003, p. 433-461.

LES DIMENSIONS CONSTITUTIVES DE LA POLITISATION :  
SPÉCIALISATION ET CONFLICTUALISATION

D'un point de vue historique, la spécialisation renvoie au fait, maintenant bien établi par les travaux socio-historiques, que la politisation a procédé de l'élaboration d'un champ spécialisé, de l'autonomisation relative d'une sphère d'activité répondant au principe de division du travail politique, d'un mouvement de professionnalisation, ainsi que de l'institutionnalisation d'une sphère électorale dotée, en particulier, d'une technologie spécifique<sup>1</sup>. Pour ce qui est des comportements individuels, l'attention portée aux logiques de spécialisation a nourri un ensemble d'analyses sur le rapport que les citoyens entretiennent à la politique, mesuré en termes de distance entre spécialistes et profanes. La notion de compétence politique<sup>2</sup> désigne la capacité à maîtriser le savoir spécialisé que mettent en œuvre les acteurs de la compétition partisane et électorale, savoir qui engendre un sentiment de proximité à la sphère politique. La sociologie politique a mis au jour ces logiques de compétence, de savoir, de savoir-faire et de familiarité avec l'univers politique spécialisé. Elle a insisté sur les effets de cette spécialisation qui contribuent à entretenir une mise à l'écart des moins compétents. Elle a enfin souligné combien les compétences en matière politique étaient marquées par de fortes inégalités sociales<sup>3</sup>. L'accent mis sur la logique de spécialisation conduit donc à penser et à juger la politisation en termes de proximité et de similitude, de distance et de coupure, et, donc, à s'interroger sur les relations de représentation et de délégation.

Mais on sait que la politisation renvoie aussi à des logiques de conflictualisation qui ne doivent pas, comme l'a souligné Simmel<sup>4</sup>, être considérées comme pathologiques. La portée et le degré de violence de ces logiques de conflictualisation varient largement selon les systèmes culturels et politiques considérés. Dans les démocraties occidentales, cette forme de politisation engendre des processus constants et fragiles d'arbitrage, de sorte que le terme conflit pourrait sembler inapproprié, du fait de ses connotations souvent jugées trop agressives ou violentes. Pour justifier son usage, on peut rappeler, conformément aux définitions fournies par le *Trésor de la langue française*, que si la notion de désaccord ne désigne que la rupture de l'union, de l'harmonie ou de l'entente, le terme de conflit suppose, lui – et c'est un point essentiel s'agissant de l'analyse du politique –, que la rupture soit assumée et publique, que les forces opposées se soient constituées et dévoilées. En d'autres termes, un des intérêts d'utiliser le terme de conflit tient au fait qu'il met l'accent sur l'expression publique et la

1. Cf. notamment Jacques Lagroye (dir.), *La politisation*, Paris, Belin, 2003 ; Michel Offerlé (dir.), *La profession politique : 19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècles*, Paris, Belin, 1999 ; Michel Offerlé, « Mobilisations électorales et invention du citoyen : l'exemple du milieu urbain français à la fin du 19<sup>e</sup> siècle », dans Daniel Gaxie (dir.), *Explication du vote. Un bilan des études électorales en France*, Paris, Presse de Sciences Po, 1985, p. 149-174 ; Alain Garrigou, *Le vote et la vertu. Comment les Français sont devenus électeurs*, Paris, Presse de Sciences Po, 1992 ; Olivier Ihl, *Le vote*, Paris, Montchrestien, 1996.

2. Pierre Bourdieu, « L'opinion publique n'existe pas », *Les temps modernes*, 378, 1973, p. 1292-1309.

3. Les travaux de Philip Converse aux États-Unis, dans l'après-guerre, ont été poursuivis en France, notamment par Daniel Gaxie, auteur du *Cens caché* (Paris, Le Seuil, 1978), et par les spécialistes d'analyse du comportement électoral.

4. Georg Simmel, *Sociologie. Études sur les formes de socialisation*, Paris, PUF, 1999 (1<sup>re</sup> éd. : 1908).

prise de contact entre forces antagonistes dans une communauté politique démocratique.

Les travaux de sociologie historique sur les phénomènes de politisation ont également bien mis en évidence la diversité des formes d'acculturation au politique<sup>1</sup>. Pour qui privilégie ce type d'approche, plus anthropologique, le lien entre politisation et conflictualisation est bien établi<sup>2</sup>. Les conceptions agonistiques du politique ont été remises à l'honneur à partir d'une relecture des travaux de Carl Schmitt et une critique des thèses de Habermas<sup>3</sup>. Elles ont en commun le fait de considérer que le politique renvoie de façon générale à la constitution des communautés politiques et qu'il met donc en jeu et conjointement les relations que les gouvernés nouent entre eux et celles qu'ils entretiennent avec les gouvernants. Ces conceptions considèrent que, dans des sociétés complexes, pluralistes et inégalitaires, le politique s'apparente à un mode d'expression et de prise en charge des conflits<sup>4</sup>. L'accent mis sur la logique de conflictualisation conduit à penser et à juger la politisation en termes de partage et d'arbitrage, d'équité et surtout d'injustice, voire de discrimination<sup>5</sup>.

De fait, l'idée que la politisation met en jeu du conflit ainsi qu'une forme d'arbitrage est largement prise en compte dans l'étude des formes d'action collective ou de régulation des intérêts. De même, les deux dimensions constitutives de la politisation sont clairement combinées dans l'analyse des systèmes politiques : les conflits émergents de la communauté politique sont supposés trouver une représentation dans les clivages partisans et idéologiques, être mis en jeu dans la compétition électorale<sup>6</sup> et rencontrer une solution par l'arbitrage mis en œuvre dans l'action publique. Cependant, il nous semble que cette articulation des deux logiques de la politisation est moins nette dans l'analyse des attitudes et comportements politiques individuels. Si l'objectif est de les penser ensemble et d'observer comment elles interagissent, il nous paraît nécessaire, d'un point de vue analytique, de commencer par les distinguer.

---

1. Pour une présentation synthétique, cf. Yves Déloye, *Sociologie historique du politique*, Paris, La Découverte, 1996, en particulier p. 80-94.

2. Georges Balandier, « Le politique des anthropologues », dans Madeleine Grawitz, Jean Leca (dir.), *Traité de science politique* : 1. *La science politique, science sociale. L'ordre politique* Paris, PUF, 1985, p. 309-334 ; François Masnata, *Le politique et la liberté : principes d'anthropologie politique*, Paris, L'Harmattan, 1990. Pour une synthèse, cf. Raymond Boudon (dir.), *Traité de sociologie*, Paris PUF, 4<sup>e</sup> éd., 1994, et l'entrée « Conflits » rédigée par Pierre Birnbaum, p. 227-261.

3. Carl Schmitt, *La notion de politique. Théorie du partisan*, Paris, Calmann-Lévy, 1972 ; Chantal Mouffe, « Pour un pluralisme agonistique », *Revue du MAUSS*, 2, 1993, p. 98-105, ou son livre, *Le politique et ses enjeux. Pour une démocratie plurielle*, Paris, MAUSS, 1994 ; Jacques Rancière, *La mésentente*, Paris, Galilée, 1995.

4. Jean Leca, « Le repérage du politique », *Projet*, 71, janvier 1973, p. 11-24.

5. De ce point de vue, la tradition américaine d'études des mécanismes de politisation est bien doublement constituée. Une branche, déjà évoquée à travers les travaux de Converse, est essentiellement nourrie des grandes enquêtes quantitatives et privilégie l'analyse des effets de la spécialisation sur les « *mass belief systems* ». L'autre branche saisit la politisation à partir de la notion d'injustice et, dans notre terminologie, met l'accent sur la dimension de conflictualisation. Les recherches de William Gamson illustrent bien ce deuxième courant, et notamment son ouvrage *Talking Politics* (Cambridge, Cambridge University Press, 1992).

6. À ce propos, Paul Bacot utilise les termes « d'inter-traduction de clivages » et « d'élargissement de la conflictualité », cf. sa contribution à l'atelier « Politisation et conflictualisation » du VII<sup>e</sup> congrès de l'Association française de science politique, qui s'est tenu à Lille en septembre 2002, ou « Conflictualité sociale et geste électoral. Les formes de politisation dans les lieux de vote », *Revue française de science politique*, 43 (1), février 1993, p. 107-135.

Puisque l'une des deux – la logique de spécialisation et de compétence – a fait, dans le domaine qui est le nôtre, l'objet de travaux plus approfondis, nous privilégierons à titre provisoire l'approche par la conflictualisation.

LE DISPOSITIF D'OBSERVATION : DES DISCUSSIONS ORGANISÉES  
À PROPOS DE LA DÉLINQUANCE

Nous avons choisi d'appréhender la politisation à travers la discussion politique. On sait l'importance que la théorie libérale accorde à la délibération<sup>1</sup>. Les efforts pour améliorer le modèle de la démocratie délibérative ont conduit à mettre en avant le rôle fondamental joué par les arènes informelles dans ce processus et ont tendu à infléchir les critères d'évaluation de la délibération, de la recherche du consensus à la clarification des conflits<sup>2</sup>. La discussion politique informelle, telle qu'elle se déroule au quotidien, est apparue alors comme un objet central. Malheureusement, les conditions pratiques d'observation et de recueil de ce type de discussion rendent la tâche difficile. D'où la solution de repli que nous avons adoptée, qui consiste à organiser des discussions dans le cadre d'entretiens collectifs. Non seulement les entretiens collectifs permettent de saisir les opinions dans le contexte de l'interlocution<sup>3</sup>, mais on peut aisément les faire se dérouler sur un temps assez long (ici, trois heures) pour que les ambivalences, les tensions, voire les variations puissent être appréhendées<sup>4</sup>. De surcroît, ces mouvements peuvent être saisis dans le cadre des interactions sociales constituées dans la discussion et, donc, en tenant compte des relations sociales entre les participants, notamment des stratégies d'influence ou des effets de censure que donne à voir la discussion. Notre analyse porte sur trois groupes de six ou sept personnes réunies au printemps 2001, dont nous allons brièvement commenter les caractéristiques.

1. « L'idée de démocratie délibérative dans la science politique contemporaine. Introduction, généalogie et éléments critiques », entretien avec Bernard Manin dans « Démocratie et délibération », *Politix*, 15 (57), 2002, p. 37-55, dossier coordonné par Loïc Blondiaux et Yves Sintomer.

2. L'ouvrage de Amy Gutman et Dennis Thompson (*Democracy and Disagreement*, Cambridge, Harvard University Press, 1996) a donné lieu à de vives discussions, dont témoignent notamment les ouvrages dirigés par Jon Elster (*Deliberative Democracy*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998) et Stephen Macedo, (*Deliberative Politics. Essays on Democracy and Disagreement*, Oxford, Oxford University Press, 1999). Au nombre des critiques qui nous ont le plus intéressées, justement parce qu'elles soulignent l'importance de la discussion politique entre les citoyens en tant que lieu où s'articule conflictualité sociale et structuration politique, nous citerons la contribution de James D. Fearon au volume d'Elster (« Deliberation as Discussion », dans Jon Elster, *op. cit.*, p. 45-67) et, dans celui coordonné par Macedo, celles de Michael Walzer (« Deliberation... And What Else ? », dans Stephen Macedo, *op. cit.*, p. 58-69), Iris M. Young (« Justice, Inclusion and Deliberative Democracy », dans Stephen Macedo, *op. cit.*, p. 151-158) et surtout le texte de Jane Mansbridge (« Everyday Talk in the Deliberative System », dans Stephen Macedo, *op. cit.*, p. 211-238).

3. Dans un questionnaire, l'aspect contradictoire peut être introduit par la confrontation de la personne interrogée à des contre-arguments, mais l'enquête ne recueille que des réactions à des *stimuli*.

4. Pour une présentation de la variété des pratiques de l'entretien collectif et des *focus groups*, et pour une discussion des enjeux spécifiques à ce type d'entretiens et à leur analyse, nous renvoyons à l'ouvrage que nous avons récemment publié : Sophie Duchesne, Florence Haegel, *L'enquête et ses méthodes. L'entretien collectif*, Paris, Nathan, 2004 (Sociologie. 128).

Conformément à la règle classique en matière de recrutement, la recherche d'une relative homogénéité sociale a présidé à la sélection des participants. Sachant que la propension à prendre la parole et la manière de le faire sont fortement déterminées socialement, on tente de limiter l'hétérogénéité des milieux sociaux mis en présence afin de minimiser – autant que faire se peut – les fortes inégalités qui sous-tendent les rapports à la parole. Quand on ne travaille pas sur des groupes d'interconnaissance<sup>1</sup>, la recherche de l'homogénéité s'établit à partir de critères dont on pense qu'ils permettent de cerner des appartenances sociales. Dans notre cas, le critère sélectionné est le type de milieu professionnel appréhendé par le type d'emploi recherché. Chronologiquement, le premier groupe était composé de manœuvres, le deuxième groupe réunissait des cadres, le troisième des employés. Reste que, d'une part, l'homogénéité socio-professionnelle des groupes n'était que relative et que, d'autre part, sur d'autres critères (l'âge, le genre, l'origine ethnique ou les orientations politiques, par exemple), l'hétérogénéité pouvait être la règle (cf., en annexe 1, la composition des groupes).

Chaque groupe a réuni des personnes contactées par l'intermédiaire de l'ANPE et rémunérées pour leur participation, dans l'objectif de recruter un type d'individus qui échappent, la plupart du temps, aux enquêtes. Le choix du recrutement *via* l'ANPE nous a effectivement permis de travailler avec des enquêtés habituellement peu représentés, mais il a introduit un biais parfois gênant : les participants étant à la recherche d'un emploi, on peut penser qu'ils ont parfois assimilé l'exercice de la discussion du groupe à un test d'embauche. La principale faiblesse de notre dispositif, toutefois, reste le nombre réduit de groupes. Dans la mesure où nous ne disposons que d'un entretien collectif par milieu socioprofessionnel, nous avons tendance à attribuer à cette variable toutes les différences entre les groupes, quand beaucoup relèvent certainement d'autres explications, comme la dynamique de groupe.

Les personnes réunies avaient pour tâche de parler de la délinquance (sujet qui ne leur avait pas été divulgué au préalable). Ce thème avait été choisi parce qu'il offrait bien des avantages pour qui étudie les processus de politisation et dépolitisation. C'est un sujet très présent dans le débat public et traité par des acteurs suffisamment variés pour être susceptible d'intéresser un grand nombre de personnes, sans exiger de compétence ni d'expérience particulières. Il devait également pouvoir être politisé à des degrés et sous des formes différentes<sup>2</sup>.

Une dernière caractéristique des entretiens réalisés tient au mode d'animation de la discussion. Elle a été adaptée à partir de la méthode développée par une société de consultants d'origine allemande<sup>3</sup>. L'animation procède au fur et à mesure de l'affichage des propos du groupe sur de grands tableaux de papier auxquels tous les participants font face, affichage qui met le groupe dans une position réflexive et réactive à l'égard de ses propres propos. Loin d'un quelconque laisser-faire, elle repose sur un

---

1. Le fait que les personnes que nous avons réunies ne constituaient pas un groupe primaire (famille, groupes d'amis, de collègues) conférait à ses discussions un caractère encore plus évidemment public, particulièrement intéressant pour saisir les processus de politisation et de dépolitisation.

2. Nous avons, en effet, recueilli des formes de politisation diversifiées : « La délinquance, c'est la faute des immigrés », « La délinquance, c'est à cause du chômage », « La délinquance est due à une absence de valeurs dans la société », etc.

3. La société s'appelle Metaplan®. Nous avons suivi une formation initiale dans ses locaux, puis bénéficié d'une formation complémentaire personnalisée centrée sur notre projet. Nous remercions enfin Agnès Bague-Forst, qui nous a mis le pied à l'étrier et a animé avec nous le premier groupe.

fort encadrement de la discussion. L'animateur occupe une position centrale (même s'il sollicite, en permanence, l'accord du groupe, c'est lui qui écrit, et donc sélectionne, les propos affichés) et il élabore, au préalable, un scénario qui sert de cadre au déroulement de la discussion, prévoyant les thèmes abordés, ainsi que les modalités de réponse (cf., en annexe 2, le scénario utilisé dans cette recherche). Par ailleurs – et ce point est décisif, compte tenu de l'objectif de ce projet –, cette méthode d'animation valorise l'expression des désaccords. On sait, grâce aux travaux des interactionnistes, combien le cadre ordinaire des interactions est peu propice à cette expression des désaccords<sup>1</sup>. Dans une autre tradition et plus spécifiquement, Pamela Conover, Donald Searing et Ivor Crewe ont voulu savoir pourquoi les citoyens britanniques et nord-américains tendaient à éviter la discussion politique en dehors des arènes protégées de l'interconnaissance et de la familiarité. Leur enquête confirme que ceux-ci se défient effectivement très fortement des conflits que la confrontation des différents points de vue peut engendrer<sup>2</sup>. Cette résistance au conflit est, au fond, à l'origine de la fameuse « spirale du silence » décrite par Elisabeth Noelle-Neuman : les citoyens, plutôt que d'exprimer une opinion dissidente, tendent à taire leurs désaccords avec ce qu'ils croient être l'opinion dominante, renforçant ainsi cette dernière<sup>3</sup>. Observer la politisation des discussions suppose donc de créer des conditions qui rendent l'expression des conflits plus acceptable pour les interlocuteurs. De fait, la méthode d'animation utilisée lui confère une dimension ludique, dédramatisée : l'animateur sollicite expressément les participants et les encourage à faire connaître toute forme d'hésitation à l'égard des phrases qu'il affiche, qu'il s'agisse d'une incompréhension, d'une nuance ou d'un complément à apporter, voire surtout d'un désaccord. Un « éclair » (technique utilisée pour visualiser les points d'incompréhension ou de désaccord) est alors dessiné à côté de la phrase incriminée et fait l'objet d'une discussion spécifique en fin de séquence – discussion donc centrée sur l'expression des désaccords.

#### LA MÉTHODE D'ANALYSE : MOMENTS SENSIBLES, RÉFÉRENCES À L'ACTION PUBLIQUE ET À LA COMPÉTITION POLITIQUE

Une fois les données recueillies<sup>4</sup>, reste à déterminer comment on les analyse, ce que l'on va observer, interpréter et retenir dans les résultats. Pour ce faire, on élabore un instrument de repérage des processus de politisation, en l'occurrence, des indicateurs de conflictualisation et de spécialisation.

Comme on vient de le voir, analyser ce matériau suppose de travailler sur des traces puisque cette expérimentation confirme que la politisation effective des discussions – au sens où les interlocuteurs reconnaissent, à propos d'une question d'intérêt collectif, l'existence de points de vue divergents – est bien un phénomène rare. C'est

---

1. Erving Goffman, *La mise en scène de la vie quotidienne*, Paris, Minuit, 1979.

2. Pamela J. Conover, Donald D. Searing, Ivor M. Crewe, « The Deliberative Potential of Political Discussion », *British Journal of Political Science*, 32, 2002, p. 21-62.

3. Elisabeth Noelle-Neumann, *The Spiral of Silence : Public Opinion, our Social Skin*, Chicago, University of Chicago Press, 1984.

4. Les séances ont fait l'objet d'un double enregistrement, audio et surtout vidéo. Ce dernier constitue le matériau principal d'analyse, mais il est complété par les panneaux de papier produits par les groupes, sur lesquels est inscrit l'essentiel des échanges (cf. exemple en annexe 3), ainsi que les carnets de notes prises au fur et à mesure des échanges par celle de nous deux qui n'animait pas.

pourquoi, d'ailleurs, discuter politique ne devrait pas être considéré comme un des niveaux les plus faibles de participation ou d'engagement puisque cela s'avère une pratique sociale risquée<sup>1</sup>. Ici, les indicateurs de conflictualisation ont été déterminés, dans la logique des conceptions agonistiques du politique, comme les moments de la discussion où les participants prennent le risque d'entrer en désaccord explicite et assumé avec leurs interlocuteurs au nom d'idées, d'intérêts ou de valeurs. On distingue clairement, dans la dynamique de la discussion, des moments « sensibles »<sup>2</sup> où les individus hésitent à prendre le risque de défendre explicitement une position susceptible d'ouvrir un conflit avec leurs interlocuteurs. Des points de vue contradictoires sont alors exprimés et mis en rapport avec des lignes de partage du groupe et, au-delà, du corps social, de sorte que des camps se donnent à voir. Dans les faits, conformément à ce qu'on vient de souligner, ces moments sensibles ne sont pas que des moments de révélation de ces lignes de partage, mais également des moments d'éviction où les conflits sont désamorçés, la dé-conflictualisation étant, dans nos observations, l'évolution la plus probable des séquences de conflictualisation. Dans la tradition de la sociologie politique, nous désignons ces lignes de partage, qui divisent la communauté politique et que révèlent les moments de conflictualisation, par le terme de clivages<sup>3</sup>, ces points de désaccord entre membres du groupe dépassant les oppositions ponctuelles, anecdotiques et personnelles pour renvoyer à des conflits de la société.

La méthode de l'entretien collectif a surtout pour intérêt de permettre d'appréhender dans le même temps, et avec la même attention, ce qui se passe au niveau du groupe et les positions individuelles des participants. Dans le repérage de la conflic-

1. Contrairement donc à la façon dont l'essentiel des travaux empiriques de sociologie politique considère la discussion, si l'on en croit la synthèse faite par Dominique Memmi (« L'engagement politique », dans Madeleine Grawitz, Jean Leca (dir.), *op. cit.*, vol. 3, en particulier p. 326-331). Mais il faut dire que, dans le type d'échelle de politisation dont elle rend compte, c'est pour l'essentiel de déclarations dont il est question, et donc moins de pratique de la discussion politique que du sentiment qu'en ont les répondants. De plus, les indicateurs utilisés dans les enquêtes quantitatives font souvent référence à des discussions dans des milieux d'interconnaissance, en famille ou entre amis, et non dans un cadre public. À titre d'exemple, les questions posées dans les enquêtes Eurobaromètres sont formulées de la manière suivante : « Quand vous êtes entre amis, vous arrive-t-il souvent, de temps en temps ou jamais de discuter politique ? » Cf. Pierre Bréchon, Grégory Derville, « Politisation et exposition à l'information », dans Pierre Bréchon, Bruno Cautrès (dir.), *Les enquêtes Eurobaromètres. Analyse comparée des données sociopolitiques*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 175-192.

2. L'analyse des entretiens collectifs à partir du repérage et de l'interprétation approfondie des « moments sensibles » de la discussion est une méthode utilisée et revendiquée par les spécialistes des *focus groups*. Cf. Jenny Kitzinger, Clare Farquhar, « The Analytical Potential of "Sensitive Moments" in Focus Group Discussions », dans Rosaline S. Barbour, Jenny Kitzinger (eds), *Developing Focus Group Research. Politics, Theory and Practice*, Londres, Sage, 1999, p. 156-172.

3. Les termes de « cadre » ou de « schéma » sont, aujourd'hui, plus souvent utilisés que celui de « clivages » pour étudier la manière dont les individus construisent leurs perceptions et jugements politiques. Les travaux utilisant ces notions sont très riches et souvent proches de nos interrogations (cf., par exemple, Pamela Johnston Conover, « How People Organize the Political World : A Schematic Model », *American Journal of Political Science*, 28 (1), février 1984, p. 95-126), ils nous semblent toutefois ne pas assez prendre en considération la question du choix inhérente au rapport à la politique. Michèle Lamont, quant à elle, utilise le terme de « frontière » pour rendre compte de quelque chose de très similaire, sinon qu'elle l'observe à partir d'un point de vue individuel, tandis que nous avons choisi de partir de la confrontation des points de vue (cf. *La dignité des travailleurs : exclusion, race, classe et immigration en France et aux États-Unis*, Paris, Presses de Sciences Po, 2002).

tualisation et de la spécialisation, on est ainsi amené à faire la part de ce qui relève du collectif, du groupe et des participants. La distinction est évidemment nécessaire pour la conflictualisation dès lors que les conflits exprimés dans un groupe ne concernent pas toujours, loin s'en faut, tous les participants. Par souci de clarté, nous avons choisi de dédoubler la terminologie, en réservant le mot *conflictualisation* pour ce qui se joue au niveau du groupe et en utilisant le terme *d'implication*<sup>1</sup> pour rendre compte de la façon dont chaque membre du groupe prend part (ou non) à une séquence de conflictualisation. Nous avons préféré le terme d'implication pour désigner cette forme de participation conflictuelle à la discussion à celui d'engagement, dans la mesure où ce dernier renvoie classiquement à l'appartenance à des organisations politiques. En outre, le terme d'implication ajoute une nuance intéressante du fait qu'il s'inscrit dans un double univers, celui du droit (impliquer, c'est attribuer à quelqu'un un certain rôle dans une affaire) et celui de la logique (on dit qu'une proposition en implique une autre) ; dans les deux cas, l'implication va donc de pair avec les idées de responsabilité et de conséquence. De fait, utilisée à propos de la participation à une discussion, l'implication désigne la faculté d'une personne à assumer les conséquences de ce qu'elle pense, y compris des désaccords éventuels que ses propos peuvent susciter. Ainsi, le terme permet de rendre compte du fait que l'implication peut évidemment être l'effet d'une action intentionnelle : un participant s'implique volontairement dans la discussion parce que le sujet lui tient à cœur et qu'il veut faire valoir son point de vue. Mais elle rappelle que la politisation d'une interaction peut aussi résulter d'une logique d'enrôlement : le participant est alors impliqué dans une séquence de débat conflictuelle parce qu'il se trouve « pris », en quelque sorte, dans la dynamique de la discussion par les autres, qui lui attribuent une position en tirant les conséquences de propos qu'il a tenus, sans que lui les ait nécessairement anticipés, voulus – voire compris. Pamela Conover et ses collègues montrent aussi comment une des raisons avancées par les participants à leurs groupes de discussion pour expliquer qu'ils évitent la discussion politique est le caractère privé des opinions. Ceux-ci revendiquent le droit pour chacun d'avoir ses opinions propres et de ne pas risquer d'être sommé de les justifier et de les défendre. La notion d'implication nous semble ainsi bien rendre compte de la façon dont les participants sont pris en tension entre l'envie de conserver un caractère privé à leur avis et le désir de le faire valoir face à celui exprimé par les autres<sup>2</sup>. Empiriquement, on repère les moments de conflictualisation et d'implication à ce qui est dit, bien sûr, mais aussi à des changements de ton, de rythme de l'expression, à une amplification des mouvements du corps – les participants se rapprochant et s'écartant du centre de la discussion, mais aussi des uns et des autres au gré de leur implication et de leurs reculs.

En théorie, la spécialisation s'applique, elle aussi, à la fois au niveau collectif (celui du système politique) et individuel, et deux termes ont bien été réservés puisque nous proposons de parler respectivement de *spécialisation* et de *compétence*. Mais

1. Ce terme d'implication appliquée à l'analyse de la politisation a d'ailleurs déjà été utilisé de manière similaire. Ainsi, Bernard Lacroix a utilisé la notion de « politisation par implication » (Bernard Lacroix, « Ordre politique et ordre social », dans Madeleine Grawitz, Jean Leca (dir.), *Traité de science politique*, op. cit., vol. 1, p. 526) et Yves Schemeil a distingué et analysé les relations entre compétence et implication (Yves Schemeil, « Compétence et implication politiques en Europe : balade dans la forêt magique des Eurobaromètres », dans Pierre Bréchon, Bruno Cautrès (dir.), op. cit., p. 193-227).

2. Pamela J. Conover, Donald D. Searing, Ivor M. Crewe, « The Deliberative Potential... », cité, p. 54-55.

dans le dispositif tel que nous l'avons construit si le groupe, en tant que tel, peut fonctionner comme une projection imparfaite de la communauté politique, le système politique n'a, en revanche, pas d'équivalent. Nous nous contenterons donc de saisir la spécialisation du politique au niveau des propriétés individuelles des participants, à travers la notion de compétence politique. Les indicateurs de compétence relèvent de deux types : les références aux acteurs politiques institutionnels et spécialisés, mais aussi les signes manifestes de la maîtrise des codes politiques. Dans le premier cas, on se contente de noter les références aux acteurs politiques désignés par leurs fonctions ou leur nom. La spécialisation politique renvoyant à la fois à l'autonomisation et la professionnalisation de la compétition politique et à l'institutionnalisation de l'action publique, les acteurs considérés relèvent à la fois du domaine de la compétition électorale (élus, partis) et de celui de l'action publique (agents publics). Le second type d'indicateurs renvoie à ce que l'on peut désigner comme le décodage des idéologies, « ces métalangages »<sup>1</sup> ou, comme les nomme Barthes<sup>2</sup>, ces « mythologies », fonctionnant par condensation, déformation, naturalisation et réification<sup>3</sup> et nécessitant un travail de déchiffrement. Le tableau 1 synthétise le cadre et les instruments d'analyse des processus de politisation que nous utilisons dans l'analyse des groupes sur la délinquance.

Tableau 1. Dimensions et indicateurs du processus de politisation

<i>Niveau collectif</i>	<i>Niveau individuel</i>
Spécialisation du système politique : <i>NE S'OBSERVE PAS DIRECTEMENT AU NIVEAU DU GROUPE</i> – Autonomisation – Professionnalisation	Compétence des citoyens, ici des participants  – Connaissance – Décodage
Conflictualisation de la communauté politique, ici du groupe lui-même – Engagement – Mobilisation	Implication des citoyens, ici des participants  – Risque du conflit assumé – Expression d'un clivage

## LES RESSORTS DE L'IMPLICATION

Dans un premier temps, nous allons donc privilégier l'approche par le processus de conflictualisation, ce qui nous conduira, au niveau de l'analyse individuelle, à dégager les principaux ressorts de l'implication. Le risque que prennent ceux qui expriment ou défendent des opinions susceptibles de les faire entrer en conflit avec leurs interlocuteurs – risque visiblement vécu comme tel par les acteurs – permet de supposer qu'ils ne le font que sur des questions qui revêtent, à leurs yeux, une importance particulière. L'analyse des séquences de conflictualisation met en lumière deux

1. Frédéric Bon, « Langage et politique », dans Madeleine Grawitz, Jean Leca (dir.), *Traité de science politique, op. cit.*, vol. 3, p. 537-573.

2. Roland Barthes, *Mythologies*, Paris, Le Seuil/Points, 1970.

3. « La réification des relations sociales, ou la "naturalisation", sous forme de discours, des circonstances et des produits historiquement contingents de l'action humaine, constitue une des principales dimensions de l'idéologie dans la vie sociale » (Anthony Giddens, *La constitution de la société*, Paris, PUF, 1987, p. 75).

éléments essentiels à l'implication que sont l'imbrication de l'individuel et du collectif et la hiérarchisation des clivages.

#### L'IMBRICATION DE L'INDIVIDUEL ET DU COLLECTIF

L'analyse des séquences d'implication permet de rendre compte, empiriquement, de l'imbrication de l'individuel et du collectif, intrinsèque à la politisation. Nos groupes permettent d'observer comment cette imbrication se produit effectivement à travers le jeu des alliances qui président à la conflictualisation, d'une part, et comment elle se matérialise notamment dans les éléments biographiques dotés d'une signification collective que mobilisent ceux qui s'impliquent.

Michael Billig, un des représentants du courant britannique de l'analyse critique du discours, rappelle que la production des opinions en situation mobilise un double système de référence : aux choses dont on parle, ainsi qu'aux personnes à qui on les exprime. Et il montre comment, dans des entretiens de groupes réalisés avec des proches (membres d'une même famille, amis ou voisins), le positionnement par rapport aux autres est aussi explicatif des opinions exprimées que leur contenu<sup>1</sup>. Mais sa démonstration repose notamment sur l'existence de relations sociales préexistantes au groupe. Notre dispositif est sensiblement différent puisqu'il met en présence des personnes qui ne se connaissaient pas. Non que la discussion politique entre proches soit moins conflictuelle, mais elle est plus prédictible. Dans nos groupes, la conflictualisation, au lieu de réactiver des différences connues et de rejouer les hiérarchies domestiques, procède d'une prise de risque au sens où les interlocuteurs ne peuvent savoir, *a priori*, quand leur point de vue ne sera pas partagé par les autres et pourra être la cause d'un conflit.

On notera au passage que notre idée de départ, selon laquelle la conflictualisation s'établit selon un processus gradué comportant, notamment, l'élargissement du point de vue et la reconnaissance d'un clivage avant l'implication, est rigoureusement démentie par l'observation<sup>2</sup>. L'expression ou l'évitement des conflits ne sont pas des phénomènes linéaires, mais sont, le plus souvent, imbriqués, marqués par des tentatives avortées, des à-coups, des flambées suivies de retombées. Ce caractère erratique de la conflictualisation tient à son fonctionnement : empiriquement, la conflictualisation procède de l'opposition d'au moins deux personnes au reste du groupe, leur alliance sur un point suffisamment important pour chacun d'eux pour qu'ils prennent, ensemble, le risque de l'affrontement avec les autres. L'incertitude dans laquelle chacun se trouve vis-à-vis de ce qui compte pour les autres rend ce processus aléatoire et irrégulier.

L'extrait suivant illustre *a contrario* la nécessité, pour que la conflictualisation se déploie, qu'un système d'alliance et d'appuis soit mis en place. L'échange est extrait de la discussion menée par les employés. Il a lieu vers la fin de la séance, alors que chacun a identifié les positions des autres et qu'une hostilité larvée s'est développée entre Jean-Claude et les participants maghrébins du groupe. L'un d'entre eux, Hassen, profite d'une phrase anodine de Jean-Claude pour jeter un peu d'huile sur le feu, mais,

---

1. Michael Billig, « The Argumentative Nature of Holding Strong View », dans *Ideology and Opinions. Studies in Rhetorical Psychology*, Londres, Sage, 1991, p. 168-194.

2. Hypothèse développée dans « Entretiens dans la cité, ou comment la parole se politise », dans « Repérages du politique. Regards disciplinaires et approches de terrain », *EspacesTemps. Les cahiers*, 76-77, 2001, p. 95-109.

conformément à l'attitude qu'il a adoptée tout au long de la séquence – qui tient, sans doute, au fait qu'il ne se reconnaît pas dans ce groupe d'employés auquel il n'appartient qu'en vertu d'une déqualification qui lui fait exercer des emplois d'exécution quand ses diplômes le destinaient à des fonctions d'encadrement –, il se retire aussitôt de l'interaction. Farouk se retrouve à poursuivre, sans lui, le travail de révélation du clivage qui les oppose à Jean-Claude, sans rencontrer le soutien de Tarek, le troisième d'entre eux, qui cherche, au contraire, à éviter le conflit. De son côté, Jean-Claude n'est pas non plus soutenu publiquement par les autres participantes, dont le comportement au cours de la séance laisse pourtant penser qu'elles partagent son point de vue.

Extrait 1 : « C'est qui le Français ? »

*Jean-Claude* : Le Français est un peuple qui n'est pas discipliné.

*Tarek* : Entièrement d'accord, on le voit sur le périph' limité à 80, il passe à 150 le gars !

*Hassen* : C'est qui le Français ?

*Jean-Claude* : Le Français n'est pas discipliné, dans beaucoup, beaucoup de domaines.

*Farouk [en réponse à Hassen, et avec un demi-sourire]* : C'est ton papa, son papa... son grand'père !

*Hassen* : Mon grand'père, il habitait pas en France, il a bien fait.

*Animatrice [reprenant]* : Hassen a dit « C'est qui le français ? »

*Tarek* : Ben, celui qui vit en France, quoi, on va pas... C'est nous quoi. [silence] Peu importe ses origines.

*Animatrice [relisant les cartes qu'elle est en train de coller sur le panneau]* : Donc là « C'est qui le Français ? » et « C'est nous ? Celui qui vit en France ? »

[silence]

*Tarek* : Ben, enfin moi...

*Jean-Claude [l'interrompant]* : Non, pour moi, c'est celui qui doit suivre les droits français.

*Tarek [l'interrompant à son tour]* : Moi, je dis que c'est celui qui aime la France. Pour moi, le Français, c'est celui qui aime la France. Si on aime pas la France, c'est pas la peine.

*Animatrice [reprend]* : C'est celui qui aime la France, c'est celui qui doit suivre les lois, c'est ça ?

*Jean-Claude [poursuivant son idée]* : Le droit français !

*Farouk [avec un petit sourire]* : Donc, quelqu'un qui a la nationalité française et qui suit pas les lois français[es], c'est pas un Français alors ? Si j'entends votre...

*Marie* : Non, non !

*Jean-Claude* : Non, non. Qu'il soit anglais, qu'il soit indien, il est sur le territoire français, il est soumis à la loi française, quoi qu'il fasse.

*Farouk* : Ah, OK.

*Jean-Claude* : Quelle que soit sa nationalité de naissance.

*Farouk* : Donc même si... [mais il sourit et s'arrête là].

Tous les éléments sont là, dans cette séquence, pour que soit exprimé, avec vigueur, le clivage qui structure le groupe depuis plus de deux heures, en opposant les Français « de souche » aux participants maghrébins. Farouk a repéré l'impasse

logique dans laquelle se trouve Jean-Claude, il n'aurait pas de mal à la rendre visible et à l'affaiblir ainsi aux yeux des autres participantes s'il trouvait le soutien d'Hassen ou de Tarek. Mais Hassen se mure dans le silence, tandis que Tarek s'active à proposer une position consensuelle.

On va voir, à l'inverse, dans le long extrait ci-dessous, une séquence plus aboutie de conflictualisation dans laquelle se met bien en place un système de renforcement et d'alliance. La scène se situe chez les cadres et porte sur la question des bienfaits ou méfaits de l'État providence. Jordan, Coline et Faiz sont, tous les trois, d'origine africaine ou antillaise. Une discussion s'est enclenchée à propos d'un « éclair » apposé sur une carte où était écrit : « No future ». Tant que Jordan est seul à plaider la responsabilité individuelle, les autres ont beau jeu de se moquer de lui et le renvoyer à son histoire personnelle. Mais quand Coline intervient pour le soutenir, elle fait basculer la discussion dans un conflit où Faiz intervient dès lors avec force contre eux, tenu, comme chacun, de prendre position pour ou contre l'État providence et ne voulant pas, pour des raisons d'apparence, être considéré implicitement comme de leur côté.

Extrait 2 : « Plus personne ne prend son destin en main »

[L'animatrice demande qui a demandé un « éclair » à propos de l'expression « No future ». La discussion s'engage tout de suite.]

Guillaume : Avoir la certitude d'avoir un emploi, c'est un facteur de stabilité sociale.

Faiz : Oui !

Jordan [qui a tout de suite levé le doigt pour intervenir] : Moi, j'ai grandi en Seine-Saint-Denis, donc là, on va dire où c'est la source de l'insécurité, puisque tous les gens, personne, les fonctionnaires ne veulent pas aller en Seine-Saint-Denis, même si on leur donne, par exemple, un trésorier payeur général, ils sont très bien payés, ils veulent pas venir, la dernière promotion, j'ai un copain...

Jessica [le coupe, agacée] : Tu parles de quoi là, manque de visibilité de l'avenir ?

Jordan : Ouais, manque de visibilité ! Et ben, les fonctionnaires, ils ne veulent pas aller dans le 93, ils veulent pas aller travailler dans le 93.

Jessica : Quel est le rapport avec la...

Jordan : Non mais je t'explique, je t'explique. Parce que bon, donc... [rires]

Jessica : 30 secondes ! \* J'ai pas envie d'attendre une minute [rires].

Jordan : J'ai grandi, j'ai grandi là-bas dans une cité

Jessica et François, ensemble : Oui, et alors ?

Jordan : Et bien, je suis désolé, j'aurais pu, j'aurais pu traîner dans la rue, et bien je me suis pris en main, pour faire mes études. Depuis 92, je suis sorti du service militaire.

Jessica : Tu vas pas nous raconter ton CV !

Jordan : J'ai fait que des CDD. Je pourrais être révolté après tout ! Je pourrais me dire, après tout, j'ai un cas, j'ai deux maîtrises de droit ! je me retrouve dans la rue, pourquoi je vais pas aller voler ?

Jessica : Tu as toujours eu le sentiment que tu n'avais pas d'avenir ?

Guillaume : ... [inaudible]

Jordan : Non, mais moi j'ai un sentiment... que l'avenir ça se construit.

Guillaume : Oui, t'as de la chance !

Faiz : ... [inaudible]

Jordan : Non, mais c'est pas parce que je suis dans ce moule, que automatiquement... c'est trop simple de dire : t'as de la chance !

Faiz : Oui t'as de la chance !

Coline : C'est pas une question de...

Jordan : J'arrive pas à me, à m'expliquer

Coline : C'est pas une question de chance, y'a un moment où... [brouhaha] où on attend trop de la société.

Jordan : Voilà, exactement.

Coline : On attend que la société vous donne tout, c'est l'État providence.

Jordan : Voilà. Exactement.

Coline : Et je pense qu'on est dans une dynamique d'État providence

Jordan : Oui, c'est ça.

Coline : Où plus personne ne prend son destin en main, alors que nos parents et nos grands-parents, ils pouvaient arriver de n'importe où, des immigrés etc., ils arrivaient, ils retroussaient leurs manches, et ils essayaient de construire leur vie.

Guillaume : Oui mais y'avait du travail aussi [nombreuses réactions].

Jordan : Non, c'est même pas une histoire de travail.

Coline : Y'avait du travail, y'avait aussi des difficultés ! Ça se faisait pas tout simplement comme ça !

Faiz : C'est pas vrai ! Y'a quelques années, les étudiants, quand on était, les gens quand ils étaient étudiants ici, ils avaient du travail, on venait même chercher les gens à la cité universitaire pour leur donner du travail ! [il fait un geste de la main comme pour montrer les employeurs qui se pressent devant la cité universitaire].

Jordan : [plus fort que les autres] Oui mais y'a un moment, nos parents, quand ils venaient, par exemple, en France, ils savaient pertinemment parfois pour certains, pour certains ils avaient rien ; pas de filet de sécurité ; c'est comme quand tu vas aux États-Unis, t'as pas de filet de sécurité, quand tu arrives tu sais que tu as rien. Donc tu pars de rien, tu avances. Alors qu'en France, notre problème c'est qu'on sait que on a la sécurité sociale, on a les allocations, donc si on n'arrive, fait pas de [hésite] d'actes, la société automatiquement va nous mettre des filets.

Faiz : Mais, c'est pas vrai ! [brouhaha].

\* Jessica évoque, ici, la règle de trente secondes maximum d'intervention, annoncée au début de la discussion comme un principe destiné à empêcher certains de monopoliser la parole. Il faut dire qu'alors qu'elle coupait Jordan, au tout début de la séance, la règle lui avait été rappelée par l'animatrice et cela l'avait visiblement agacée.

L'alliance conclue dans le cours de la discussion entre Jordan et Coline repose sur l'échange de récits autobiographiques dotés d'une valeur exemplaire<sup>1</sup>. Ces récits – tels que celui de la *success story* migratoire mobilisé ici – sont présentés comme des expériences personnelles ou vécues par des proches. Ils sont exprimés et reçus de

1. Nous n'entrerons pas ici dans la question très importante pour l'étude de la politisation de l'usage que les individus font des médias et de l'interaction entre messages des médias et expériences personnelles. Sur ces questions, cf. William Gamson, *op. cit.*, et « La vertu civique des sitcoms », dans « Repérages du politique. Regards disciplinaires et approches de terrain », *EspacesTemps. Les cahiers*, 76-77, 2001, p. 38-51, ainsi que W. Russel Neuman, Marion T. Just, Ann N. Crigler, *Common Knowledge. News and the Construction of Political Meaning*, Chicago/Londres, The University of Chicago Press, 1992.

façon émotionnelle et exposés de telle sorte qu'ils sont là pour dire non seulement la vérité sur celui qui parle, mais aussi celle du groupe et, au-delà, celle de la société. On voit bien dans l'extrait comment Jessica et François tentent de ravalier le récit de Jordan à de l'individuel, de l'anecdotique (« Tu ne vas pas nous raconter ton CV » ; « T'as de la chance »), quand lui s'efforce de lui donner une portée plus large ; portée que Coline lui confère en intervenant pour le soutenir, employant le « On » au lieu du « Je » et, surtout, en liant leurs deux histoires à travers l'évocation de leurs grands-parents. De fait, l'évocation de ces récits personnels, passés ou destins collectifs, est le procédé qu'on observe le plus couramment dans l'implication et l'accord ou la contestation de leur dimension exemplaire constituent l'essentiel du travail de conflictualisation<sup>1</sup>. Car cette exemplarité, dans la mesure où elle met en jeu la reconnaissance d'une appartenance commune à une même histoire, sert, en fait, de révélateur des principaux clivages, des principales lignes de fracture idéologiques, construites dans le long terme. Plus largement, on voit ici confirmé ce que Conover, Searing et Crewe ont entendu dire par les participants aux groupes de discussions auxquels ils demandaient ce qui les retenait de parler politique<sup>2</sup> : les opinions échangées dans ces discussions, aussi peu raisonnées et argumentées qu'elles puissent être, ne sont pas superficielles, elles ont à voir avec de l'identité, au sens où elles disent quelque chose sur les positions que chacun occupe dans un espace social et idéologique segmenté et conflictuel.

#### SYSTEMES ET HIÉRARCHISATION DE CLIVAGES

L'implication dans une discussion procède donc de la révélation d'oppositions qui renvoient les interlocuteurs à des appartenances différentes, voire des camps opposés, et que nous désignons par clivages. Dans de nombreux cas, l'expression publique et explicite des clivages n'a pas lieu, soit, comme nous l'avons vu, parce que les alliances ne sont pas établies, soit parce que les points de désaccords ne sont pas reconnus en tant que tels ou qu'ils ne sont pas exprimés et demeurent refoulés. On observe dans ces groupes, tout particulièrement dans les premiers temps de la discussion, que beaucoup de conflits potentiels sont simplement dissous dans le flot d'une conversation où les phrases se succèdent, les camps se donnent à voir, les idées se juxtaposent sans que quiconque les mette en relation. Cette pratique de la discussion n'a rien d'exceptionnel, puisque dans les conversations ordinaires, les propos s'échangent souvent sans qu'ils soient mis en cohérence et que le potentiel de contradiction, de désaccord et de conflit ne soit relevé. Comme le soulignent fortement Fearon ou Mansbridge, la discussion ordinaire n'est pas, loin s'en faut, de la délibération et les analystes du politique peinent à en tirer pleinement les conséquences. Mais quand la conflictualisation s'amorce, on voit se dessiner les grandes structures d'opposition que l'on retrouve mises en évidence dans d'autres types d'enquête, les enquêtes par sondage en particulier.

1. On retrouve ici, vu sous un angle différent puisque lui s'intéresse à la mobilisation politique et nous aux systèmes d'opinions et aux idéologies, le rôle du récit dans le processus d'intégration entre l'individuel et le collectif que Charles Tilly traite à partir de la notion de « stories ». Cf. son livre récent, *Stories, Identities and Political Change*, Lanham, Rowman & Littlefield, 2002.

2. Pamela J. Conover, Donald D. Searing, Ivor M. Crewe, « The Deliberative Potential... », cité, p. 55.

La première de ces structures d'opposition renvoie au clivage libéralisme et méritocratie *versus* intervention de l'État et égalitarisme. Elle oppose ceux qui imputent la délinquance à la responsabilité individuelle, relativisent les déterminations sociales et critiquent l'État providence, et ceux qui considèrent que les chances données à chacun sont trop inégalement réparties et que les délinquants sont bien souvent excusables du fait de l'absence de perspective que la société leur offre. La conflictualisation autour de ce clivage se fait différemment dans chacun des groupes : chez les cadres, ce clivage est déterminant dans l'implication des participants ; chez les employés, il est nettement moins présent, mais il apparaît, toutefois, en fin de discussion, à propos du système éducatif et des difficultés que rencontrent les parents « méritants » à promouvoir leurs enfants dans des grandes écoles socialement sélectives. Chez les manœuvres, la discrimination sociale et l'absence évidente de marge de manœuvre sont reconnues et ne suscitent donc aucun clivage interne ; cette première conflictualisation oppose, en revanche, l'ensemble du groupe à l'extérieur, représenté notamment par les enquêtrices.

Le deuxième clivage se construit autour de l'antagonisme autorité *versus* permissivité. Il est larvé chez les employés, dans la mesure où la tonalité du groupe est clairement répressive<sup>1</sup> et donne lieu à une critique généralisée des institutions de l'État responsables de l'ordre. Du côté des cadres, au contraire, la tonalité dominante est plutôt du côté permissif, seul Faiz prend clairement position pour la restauration de l'autorité et le retour aux châtiments corporels. C'est chez les manœuvres, au fond, que le clivage autoritaire *versus* permissif entraîne le plus de conséquences. Il opère en ligne de fond. Derrière l'apparente solidarité dans la dénonciation de la discrimination, le groupe est, en fait, nettement clivé<sup>2</sup> entre les partisans de l'ordre et de l'autorité, et ceux qui revendiquent une plus grande tolérance en matière de pratiques illécites.

Enfin, le dernier clivage des universalistes-républicains *versus* différentialistes-communautaristes porte sur la place de la population d'origine immigrée dans la société française. Il oppose schématiquement ceux qui refusent d'accorder une place particulière à cette population et d'envisager qu'elle soit ou doit être traitée différemment – et sont donc réticents quand il s'agit de légitimer des pratiques non conformes à la norme culturelle de la République – à ceux qui revendiquent ou acceptent un traitement particulier des différences ethniques. Dans les groupes des cadres et des employés, ce clivage est clairement exprimé ; dans celui des manœuvres, la position multi-culturaliste est défendue sans être publiquement contrée.

L'intérêt du dispositif n'est pas bien entendu de confirmer qualitativement des résultats quantitativement établis – cette confirmation est toutefois importante puisqu'elle atteste que, sur le plan idéologique, notre échantillon n'est pas biaisé. Ce que permet l'analyse de ces groupes de discussion, c'est d'observer comment se joue l'articulation entre les clivages. En effet, les tensions que génère la superposition de ces trois clivages sont manifestes dans la discussion. Dans le groupe des manœuvres comme dans celui des cadres, elles naissent principalement de la difficile combinaison entre les clivages autorité *versus* permissivité et universaliste-républicain *versus* diffé-

---

1. Seul Hassen, dont on a dit que la situation professionnelle est en deça de sa qualification et qui, au vu de ses diplômes, a failli être recruté pour le groupe cadres, professe des opinions ouvertement permissives.

2. Cet antagonisme renvoie apparemment à une différence générationnelle, mais peut-être aussi de trajectoire migratoire (les personnes venues récemment en France apparaissant marquées par la culture plus autoritaire de leurs pays d'origine).

rentialiste-communautariste. Dans le groupe des manœuvres, la solidarité construite sur l'expérience commune de la discrimination est mise à l'épreuve par le désaccord profond qui règne entre les participants en matière de jugement moral ou de rapport à l'autorité. L'extrait suivant illustre bien la difficulté de la position de Mansour. D'origine africaine, il se solidarise d'abord avec les participants qui dénoncent les logiques discriminatoires. Mais sa gêne augmente à mesure que la discussion avance, car ceux-ci revendiquent des pratiques illicites et mettent à mal ses convictions morales et sa culture autoritaire.

Extrait 3 : « Ils vont te mettre dans la même balance que moi »

[*La discussion roule sur le racisme, la police et les contrôles. Manuel raconte une discussion qu'il a eue avec des policiers qui le contrôlaient. Mansour intervient*]

Mansour [d'abord inaudible, s'avançant sur son siège pour prendre la parole] : Ces contrôles, je peux te dire la raison pourquoi tu as eu ces contrôles.

Manuel : Hein ?!

Mansour : Excuse-moi de te tutoyer, mais je peux te dire la raison, pourquoi tu as eu ces contrôles.

Manuel : Ben, tu le sais très bien.

Mansour : Ben oui, vu ta façon de t'habiller [*Manuel porte un bandana, une boucle d'oreille, il a la tenue d'un jeune de banlieue*], ils vont te mettre dans la même balance que moi. [*Il hoche la tête*]

Manuel [*parle en même temps*] : Ouais, mais j'avais une... [*inaudible*] à la main et un pétard dans la main gauche.

Mansour : Ah oui !

Animatrice : Pas ici hein !

Manuel : Non, non.

Mansour [*en grommelant*] : Moi, je dis même si t'avais pas un pétard, c'est clair.

Chez les cadres, des tensions équivalentes se manifestent. Guillaume, qui se révèle attentif à l'expression des différences culturelles et ethniques, est prêt à appuyer toute dénonciation des pratiques discriminatoires dont seraient victimes les personnes de couleur. Mais son désir d'exprimer sa solidarité avec Faiz est ensuite heurté par la façon dont celui-ci s'implique pour défendre une position répressive, en revendiquant une éducation « à l'africaine », fondée sur les châtements corporels et le contrôle social, position peu légitime pour un représentant du « libéralisme culturel ».

Il apparaît donc nettement, dans cette expérience de groupes de discussion, que l'implication suppose de savoir hiérarchiser et arbitrer entre des solidarités parfois incompatibles. Tandis que *l'homo sociologicus* contemporain est dépeint à travers la pluralité de ses rôles sociaux, de ses appartenances et des solidarités et valeurs qui en découlent<sup>1</sup>, *l'homo politicus*, lui, se caractériserait par un certain degré sinon d'intégration, au moins de hiérarchie entre ces solidarités<sup>2</sup>. Parler de choix et de hiérarchi-

1. Cf. notamment, Bernard Lahire, *L'homme pluriel : les ressorts de l'action*, Paris, Nathan, 1998.

2. Cf. Sophie Duchesne et Vanessa Scherrer, « L'identité politique comme force de combinaison et de conflictualisation des appartenances sociales : justification théorique d'une définition empirique », *Identité(s)*, Actes du colloque de la MSH de Poitiers, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2003, p. 325-336.

sation des solidarités ne nous entraîne pas pour autant vers une analyse en termes de choix rationnels. De ce que l'on peut observer, ces arbitrages se produisent plutôt dans le feu de la discussion, au cours d'un processus qui mobilise du symbolique et de l'émotion <sup>1</sup> plus que de la raison <sup>2</sup> et qui se fonde, on l'a dit, sur une forte imbrication de l'individuel et du collectif.

## ACTION PUBLIQUE ET COMPÉTITION POLITIQUE COMME VECTEURS DE POLITISATION

Après avoir repéré les moments de conflictualisation de la discussion et dégagé les mécanismes de l'implication individuelle, nous voudrions maintenant analyser les effets de la spécialisation du champ politique sur cette logique d'implication. Dans nos travaux antérieurs, nous avons insisté sur la relative autonomie de ces deux dimensions, les ressources mobilisées pour conflictualiser n'étant pas systématiquement liées à la compétence politique <sup>3</sup>. Notre propos est, ici, sensiblement différent puisqu'il s'agit de mesurer quelle place les références au système politique spécialisé occupent dans l'implication des individus, autrement dit – si l'on reprend les ressorts de l'implication dégagés précédemment – dans leur capacité à faire valoir des récits identificateurs et à exprimer des clivages. D'où procèdent ces récits, ces clivages qui fondent l'implication ? Sur quelles bases se fondent les alliances qui les sous-tendent ? Si l'on peut faire l'hypothèse qu'ils sont largement façonnés par le système politique, quelle est la part respective de l'action publique et de la compétition politique dans ce travail de production ? Il serait prématuré de répondre aujourd'hui à ces questions dans la mesure où le nombre réduit de groupes et la spécificité du thème de la délinquance exigent d'être particulièrement prudentes dans la généralisation. À ce stade, nous allons simplement interroger la faible présence des éléments relevant de la compétition politique et la place des références à l'action publique dans les moments d'implication.

1. La notion d'affects est réinvestie par des travaux de recherche sur le politique, en particulier, dans la psychologie politique américaine. Elle peut prendre la forme d'une analyse de l'effet des états émotionnels sur les perceptions et les jugements politiques (cf., en particulier, George E. Marcus, W. Russel Neuman, Michael B. MacKuen, *Affective Intelligence and Political Judgement*, Chicago, University of Chicago Press, 2000) ou d'une analyse des formes symboliques et affectives de la socialisation politique (cf., par exemple, David O. Sears, « The Role of Affect in Symbolic Politics », dans James H. Kuklinski (ed.), *Citizens and Politics. Perspective from Political Psychology*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001). Nous nous situons dans cette deuxième perspective.

2. Comme le souligne Jane Mansbridge, dans ces moments-là, c'est moins l'argumentation qui l'emporte que les émotions ; ce sont moins les raisons qui s'affrontent que les solidarités (Jane Mansbridge, cité, p. 225-226).

3. Sophie Duchesne, Florence Haegel, « Entretiens dans la cité », dans « Repérages du politique. Regards disciplinaires et approches de terrain », *EspacesTemps. Les cahiers*, 76-77, 2001, p. 95-109, et Sophie Duchesne, Florence Haegel *et al.*, « Politisation et conflictualisation : de la compétence à l'implication », dans *Le désenchantement démocratique*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2003, p. 107-129. Dans une communication présentée récemment à l'Institut universitaire européen de Florence, Donald Searing et ses collègues font état de résultats concordants, obtenus à l'aide d'une enquête quantitative et, donc, de déclarations. La compétence politique, mesurée à partir de connaissance, n'est pas un facteur explicatif de l'engagement dans des discussions politiques (Donald D. Searing, Pamela J. Conover, Ivor Crewe and Fred Solt, « Studying Everyday Talk in the Deliberative System : Does Democratic Discussion Make Better Citizens ? », <<http://www.iue.it/SPS/People/SwissChairPdfFiles/PaperSearing.pdf>>).

LES RÉFÉRENCES À LA COMPÉTITION POLITIQUE :  
LES EFFETS DE L' *HABITUS* COMPÉTITIF

Si l'on considère les éléments renvoyant à la composante du champ politique spécialisé qu'est l'arène de la compétition politique, la notion de traces apparaît particulièrement pertinente. Les citations explicites à des acteurs politiques (personnel gouvernemental, parti, élus, etc.) sont, dans ces discussions, extrêmement rares <sup>1</sup>. Même pour des groupes dans lesquels l'intérêt déclaré pour la politique est loin d'être nul <sup>2</sup>, l'absence d'évocations des acteurs du jeu politique est frappante. Ce constat rappelle l'importance des résistances au dévoilement des orientations politiques, bien connues des enquêteurs. Quant aux éléments révélant la présence de systèmes idéologiques, les codes lexicaux apparaissent moins fiables que les schèmes d'argumentation pour les repérer <sup>3</sup>. L'utilisation des mots idéologiquement connotés témoigne sans doute d'un certain degré d'imprégnation politique, mais ne permet pas d'inférer l'existence d'un système idéologique constitué. Par exemple, l'emploi du terme « capitalisme » n'est pas un indicateur fiable de l'existence d'une forte structure idéologique, au sens où elle ne permet pas pour autant d'anticiper sur les points de vue adoptés à d'autres moments de la discussion. La mise en relation des différentes interventions d'un même participant laisse plutôt supposer, la plupart du temps, des formes de bricolage assurant la coexistence d'éléments relevant de systèmes idéologiques parfois voisins, d'autres fois plus éloignés <sup>4</sup>. Dans quelques cas cependant, des indices permettent d'établir que certains des participants disposent d'une forte structure idéologique et d'une bonne maîtrise des catégories politiques spécialisées. L'existence d'une solide structuration idéologique se manifeste moins par la fréquence des prises de parole que par la faculté à coder et décoder politiquement les interventions, autrement dit, à imputer aux propos tenus des propriétés ou des conséquences qui les dépassent très largement. Les rares interventions de François lors de la séquence finale – François apparaît assez clairement en retrait pendant les trois heures de discussion tout en suivant visiblement les choses de près – en fournissent de bonnes illustrations. À la suite d'une remarque sur les jeunes qui salissent le métro par des *tags* ou des graffitis et qu'il faut

1. Dans l'ensemble des entretiens, on ne trouve que trois occurrences à des professionnels politiques : une référence à Madelin (cf. *infra*), une à Tapie à propos de la corruption et une autre à Strauss-Kahn à propos du fait qu'il a été élu à Sarcelles avec un très faible taux de participation.

2. En fin d'entretien, chaque participant a rempli un questionnaire très court, contenant notamment une question d'intérêt pour la politique. La répartition des réponses est conforme à ce que l'on connaît des déterminations sociales de la proximité au politique :

<i>Intérêt pour la politique</i>	<i>Beaucoup</i>	<i>Un peu</i>	<i>Pas du tout</i>	<i>Total</i>
Groupe « Cadres »	5	2	–	7
Groupe « Employés »	3	3	1	7
Groupe « Manœuvres »	1	3	2	6

3. Frédéric Bon avance, à l'inverse, que, pour « savoir quelle idéologie est parlée, l'analyse du lexique et, en particulier, de synonymes est essentielle » (« Langage et politique », cité, p. 262). Mais sa réflexion s'appuie essentiellement sur l'étude de discours de dirigeants politiques.

4. Sur le travail de repérage des bricolages idéologiques, cf. notamment, Michael Billig, *Ideology and Opinions...*, *op. cit.* ; Frédéric Bon, « Langage et politique », cité, et Florence Haegel, Henri Rey, « Autour du vote à la Cité des 4000 », dans Nonna Mayer (dir.), *Les modèles explicatifs du vote*, Paris, L'Harmattan, 1997, chap. 9.

réprimander, il réplique que ces jeunes pourraient légitimement répondre en dénonçant les publicités dégradantes pour les femmes, plus choquantes que des graffitis. Quand un participant d'origine africaine déclare que, pour faire respecter l'ordre, il faut parler le bon langage, celui du « bled », François en conclut qu'il faudrait recruter plus de personnes d'origine immigrée dans les forces de police. Enfin, quand la discussion tourne autour de la capacité de chacun à lutter contre la délinquance, il intervient de nouveau en précisant qu'il faut déjà ne pas mettre ses enfants dans le privé et ne pas avoir des pratiques réflexes sécuritaires.

Ces exemples dénotent que François dispose d'une structuration idéologique effective et pourtant, il n'intervient que rarement et pas vraiment pour renchérir, appuyer, conforter un point de vue : ses interventions dépassent toujours un peu la discussion, la déplacent – si tant est que les autres suivent, ce qui est rarement le cas. Alors que, pour s'impliquer, un participant à besoin de s'assurer d'au moins un point d'appui parmi les autres membres du groupe, il semble que la compétence confère à celui qui en dispose les moyens d'exprimer seul un point de vue conflictuel, comme si l'accord préalable au conflit<sup>1</sup> était intervenu ailleurs, avant la discussion, avec d'autres personnes. De plus, autant l'implication se nourrit des évocations personnelles, livrées avec tout ce que cela peut entraîner de fragilité dans l'exposition de soi, autant la compétence va de pair avec une certaine distance, la mobilisation d'arguments de connaissance et d'autorité et, le plus souvent, ce que l'on pourrait appeler un *habitus* compétitif qui implique une volonté de déstabilisation de l'adversaire. L'attitude de François témoigne du retrait de la discussion observé dans ces groupes pour les plus compétents et de la manière très particulière dont ils interviennent sans s'impliquer personnellement.

Si elles sont bien distinctes, les logiques d'implication et de compétence peuvent, cependant, dans certains cas, se renforcer. L'extrait 2 « Plus personne ne prend son destin en main », dans lequel la conflictualisation se produisait sur le clivage de l'État providence, se conclut en fait de la façon suivante :

Extrait 2bis. « C'est du Madelin ! »

[Suite de l'extrait 2, dans lequel Jordan dénonce le filet de sécurité qui, en France, dissuade les gens de faire des efforts et d'avancer]

Faiz : Mais c'est pas vrai ! [brouhaha]

Jordan : Si. Il y a l'assistante sociale qui est là... qui va te prendre en charge.

Faiz : C'est ce que répète Madelin !

Jordan : Quoi ?

Faiz : C'est ce que dit Madelin, c'est pas la réalité de la France. [rires]

[Jordan ne réplique pas, il hésite]

De fait, cette séquence du groupe des cadres est l'unique exemple d'une évidente interaction entre les logiques de conflictualisation et de spécialisation, dont Faiz est l'élément central. De la formation d'ingénieur qu'il a suivie dans un pays communiste, puis de sa trajectoire professionnelle qui l'a maintenu en contact avec la RDA, il a hérité une

1. Pour reprendre une formulation de Laurence Roulleau-Berger, discutante de la première version de ce papier au colloque « Conflit, confiance et démocratie » (Sofia, septembre 2003)

forte structuration idéologique que dénotent sa faculté à décoder les propos des autres, son attitude compétitive, voire polémique, empreinte de certitudes. Comme François, le comportement de Faiz tranche sur celui des autres par la convergence de ses interventions, leur consistance et leur objectif, comme s'il s'agissait, à chaque fois, de modifier les termes du problème examiné par le groupe. Mais, à la différence de François, il arrive aussi que Faiz s'implique dans la discussion, qu'il s'expose et livre, à son tour, des éléments biographiques<sup>1</sup>, qu'il cherche à convaincre et à construire des alliances dans le groupe, peut-être pour compenser l'affaiblissement de la référence communiste sur laquelle il s'adossait<sup>2</sup>. Ce faisant, il donne à voir, au-delà de ce qui est dit et non dit dans ce type de discussion, une socialisation politique qui repose sur des expériences biographiques et des formes d'incorporation des logiques de la compétition politique.

#### LES RÉFÉRENCES À L'ACTION PUBLIQUE DANS LES LOGIQUES D'IMPLICATION : L'EXPÉRIENCE DE L'ARBITRAGE

Si l'on en revient à l'ensemble des moments d'implication observés dans ces entretiens, les références à l'action publique sont plus nombreuses que celles qui renvoient à la compétition politique. On trouve (voir *supra*) des acteurs publics de « grandeurs »<sup>3</sup> différentes : des policiers qui font des contrôles, des assistantes sociales qui retirent les enfants aux parents africains souhaitant les élever selon leurs traditions, le système éducatif qui favorise les mieux nantis, l'État providence, etc. Deux séquences de la discussion se sont révélées particulièrement fécondes pour interpréter la place des références à l'action publique dans ces moments d'implication : l'une consacrée à l'élaboration de scénarios<sup>4</sup> et la dernière séquence, une question dite « de thèse », où les participants étaient invités à approuver ou désapprouver une affirmation portant sur leur capacité à « faire quelque chose » dans la lutte pour la délinquance.

Nous disposons de six scénarios élaborés par les participants de l'ensemble des trois groupes, mais nous concentrerons l'analyse sur trois d'entre eux<sup>5</sup> : l'incident entre jeunes et policiers dans une cité, présenté dans le groupe des manœuvres ;

1. Il rend compte, de façon émouvante, du découragement de sa fille à poursuivre des études lorsqu'elle constate que ses deux parents, tous deux très diplômés, sont pourtant exclus du marché du travail à cause de leurs origines ethniques.

2. Une interprétation pourrait, en effet, être que la capacité à s'impliquer de Faiz est liée à l'affaiblissement du système communiste dans lequel il a été formé. Il compense, dès lors, l'érosion des soutiens extérieurs par un engagement personnel.

3. Luc Boltanski, Laurent Thévenot, *Les économies de la grandeur*, Paris, PUF, 1987.

4. La séquence consacrée à l'écriture des scénarios fonctionnait en deux temps. Un scénario de délinquance était d'abord proposé en ces termes : « À la sortie d'un supermarché, un vigile demande à un couple d'ouvrir son sac et constate qu'ils ont volé un téléphone portable... ». Le groupe était alors convié à réagir à la scène proposée et à continuer l'histoire, guidé par les interrogations suivantes : « Qui sont les personnages de l'histoire, qui est impliqué, qui doit intervenir ? », l'hypothèse étant que la question de la désignation des responsables se révélerait un bon moyen d'accès aux institutions politiques. Rapidement, la discussion autour de ce premier scénario était laissée de côté (en réalité, cet exercice servait essentiellement d'apprentissage) et, dans un deuxième temps, les participants étaient répartis en deux groupes ayant chacun pour consigne d'élaborer collectivement un « scénario de délinquance » et, une fois fini, de le présenter aux autres.

5. Nous avons sélectionné un scénario pour chaque groupe de discussion. Dans les autres cas, soit les membres du sous-groupe n'ont pas réussi à se mettre d'accord et l'histoire est restée inachevée, soit il s'agissait, en fait, d'un récit autobiographique pris en charge seulement par une personne.

l'agression d'une vieille dame dans le métro, par le groupe des cadres ; et le vol perpétré par des enfants dans un supermarché, qu'ont raconté les employés (les photographies des panneaux synthétisant ces trois scénarios sont reproduits en annexe). Lorsqu'on compare la manière dont ont été fabriqués les scénarios dans chacun des groupes, les différences de statut des récits produits et des différentes positions dans lesquelles se projettent ceux qui racontent l'histoire sont frappantes (cf. le tableau 2). Dans le groupe des manœuvres, l'histoire des frictions entre jeunes et policiers dans une cité de banlieue relève très clairement du mythe, tel que Lévi-Strauss le caractérise comme un « schème doué d'une efficacité permanente »<sup>1</sup>, marqué par une forme d'atemporalité<sup>2</sup> et la pauvreté du matériau qui le constitue<sup>3</sup>. Même si elle s'appuie sur de l'expérience, cette histoire la dépasse, dans la mesure où cette scène de « harcèlement » policier des jeunes des cités est bien une histoire déjà écrite, dont Mansour, qui la présente à l'ensemble du groupe, ne se fait que le porte-voix<sup>4</sup>.

Tableau 2. Statuts des scénarios

<i>Scénario</i>	<i>Statut de l'histoire</i>	<i>Statut du narrateur</i>
Incident dans la cité (manœuvres)	Mythe	Assimilation aux délinquants/victimes
Incident dans le métro (cadres)	Fiction	Position de metteur en scène et de juge
Vol perpétré par des enfants (employés)	Histoire vécue	Identification aux témoins et au public

S'agissant du groupe des cadres, la scène de l'incident dans le métro relève, elle, du registre de la fiction, de l'histoire inventée, les participants (concepteurs et auditeurs de l'histoire) affichant leur goût pour l'aspect ludique de l'exercice de fabrication d'une histoire<sup>5</sup>. Dans cette logique, on ne sera guère surpris de constater que la position de narrateur puisse être assimilée à celle de metteur en scène et qu'elle ne mette en cause aucun mécanisme d'identification à l'un des personnages : pas d'identification, seulement de la compassion à l'égard de la victime – une vieille dame –, ni à l'agresseur, un jeune homme qui frappe sans raison, ni même aux voyageurs dépeints comme indifférents et lâches.

1. Claude Lévi-Strauss, « La structure des mythes », dans *Anthropologie structurale*, Paris, Plon, 1958, p. 231.

2. « Mais la valeur intrinsèque attribuée au mythe provient de ce que ces événements, censés se dérouler à un moment du temps, forment aussi une structure permanente. Celle-ci se rapporte simultanément au passé, au présent et au futur » (Claude Lévi-Strauss, *ibid.*, p. 321).

3. Claude Lévi-Strauss, *La pensée sauvage*, Paris, Plon, 1962, p. 26-27.

4. Kalhed, qui a participé à la rédaction du scénario, est bien un de ces jeunes des cités mis en scène, mais Mansour, qui présente publiquement le scénario, précise bien qu'il n'a jamais vécu dans une cité.

5. Ainsi l'idée d'imaginer plusieurs fins à l'histoire racontée ou les appréciations portées sur la construction même du scénario (la diversité de l'histoire, son ressort dramatique, etc.) signalent l'aisance des cadres dans cet exercice.

Extrait 5 : « La morale de l'histoire »

*François* : Alors la morale de votre scénario, c'est un acte de plus, qui ne peut pas être puni...

*Faiz* : L'indifférence.

*Jessica* : C'est plutôt la réaction des gens. On aurait pu avoir un autre scénario. On aurait pu imaginer qu'ils se mettent en groupe parce que c'est l'union qui fait la force. S'il y en a cinq qui se mettent sur le jeune homme pour le calmer et lui foutre une baffé...

La position des cadres apparaît d'autant plus spécifique si on la compare avec celle que l'on peut dégager de l'analyse du scénario des employés. L'histoire, celle d'un vol de vêtements commis par des enfants dans un supermarché, est racontée au groupe des employés par Tarek, qui la présente comme un récit autobiographique <sup>1</sup>. Il y tient explicitement le rôle du témoin, du public, de celui qui est là, mais qui n'intervient pas.

La comparaison inter-groupes conduit à rappeler combien le rapport à l'État révèle les différences sociales <sup>2</sup>. Le groupe des manœuvres se pose ainsi en victime de l'État, incarné principalement, et sans surprise compte tenu du sujet de la discussion, par la police. La fréquence des contrôles policiers auxquels ils sont exposés, la méfiance que suscite leur apparence physique (la couleur de leur peau ou leur tenue) auprès de tous les professionnels de la sécurité – et peu importe, ici, qu'ils relèvent du secteur public ou privé, qu'ils soient des policiers ou des vigiles – donnent une réalité aux mécanismes de stigmatisation et de discrimination.

Extrait 6 : « Il pourrait être un bon gardien de la paix pour la justice sociale »

*Mansour* : Après, ça se termine par quoi ? Ça y est, ça se termine par un contrôle. Comme ils ont 15 ans, ils ont même pas leur carte d'identité, ils sont avec les parents. Ils [les policiers] prennent quand même leurs noms. Et comme ils sont tous jeunes, ils ne sont pas conscients, c'est quoi la vie, la réalité, ils sont poussés à des cris violents, à des insultes. Mais l'agent, il ne va pas se rendre compte qu'il les harcelait déjà, il va penser « Je fais la loi, je représente la loi ». Qu'est ce qui va se passer ? Après le contrôle, l'autre, il a fait une insulte, il va faire un rapport. Bien sûr, il est mineur, il est dans le dossier maintenant. Qu'est-ce qui va se passer ? Pour moi, ce que j'ai pensé, c'est que le mec, il est défini pour sa vie, c'est pas pour sa vie totalement mais... Par exemple, c'est un jeune qui est venu ici, il y a des Maghrébins qui sont dans l'administration, il y a des noirs qui sont dans l'administration... Mais ce jeune, qui a été au poste, qui a fait même une garde à vue de 24 heures, ne pourra plus se présenter dans ces domaines-là. Il pourrait être un bon gardien de la paix pour la justice sociale. Mais c'est fini, il ne pourra jamais.

1. Tarek raconte une histoire vécue et insiste pour restituer les détails de son expérience personnelle de témoin d'un vol.

2. Le poids des différences sociales devra évidemment être validé ultérieurement en prévoyant un dispositif comparatif permettant de faire la part des différences relevant de la composition sociale des groupes et celles qui renvoient à la dynamique spécifique de chacun d'entre eux.

L'histoire racontée par Mansour se solde par un verdict de refus d'intégration parfaitement symbolisé par la chute : cet incident va stopper toute perspective de carrière administrative, alors que ce jeune aurait pu faire « un bon gardien de la paix pour la justice sociale ». L'expérience de la discrimination policière est assimilée, par eux, à un acte politique dans la mesure où elle est la manifestation d'un arbitrage qui leur est défavorable. Ainsi, Manuel, à propos des contrôles d'identités, déclare : « Les keufs font de la politique ». Par là, il veut dire qu'ils ont des instructions, des critères de classement et de discrimination. De manière plus générale, ce qui frappe, dans l'ensemble de la discussion des manœuvres, c'est l'absence d'autonomisation du champ politique et administratif et le recouvrement des logiques de domination économique, sociale et politique. La discrimination est imputée à toutes les instances sociales (la société, la justice, la police, etc.) et les professionnels politiques ne sont pas traités différemment des autres « responsables », les « gérants », les « gros bonnets qui s'enrichissent ».

Dans le groupe des cadres, les logiques de différenciation sont perceptibles et l'État est moins représenté en tant que puissance qu'en tant que cible sur laquelle on peut agir. Cette action revêt des formes différentes : on agit, bien sûr, par le vote, mais aussi par des demandes d'infléchissement des politiques publiques (évoquant la territorialisation du placement des mineurs en centre de surveillance, Coline dit : « Cela fait partie des choses que l'on peut demander ») ou par la mobilisation locale (« Il faut aller dans la mairie et s'impliquer »), associative, individuelle et collective.

Dans le groupe des employés, enfin, l'État est omniprésent, dans la mesure où s'exprime une forte demande d'ordre et de protection adressée à l'ensemble des agents publics. La demande d'un renforcement quantitatif et qualitatif « d'encadrement » concerne à la fois la police, les travailleurs sociaux, les enseignants. Le pouvoir administratif, celui de la puissance publique – l'un des membres du groupe parle même de « dignitaires » – est reconnu comme tel, mais les professionnels de la politique ne sont pas distingués comme un groupe spécifique. Cette attente à l'égard de l'État se nourrit du statut revendiqué de contribuables : on est en droit d'attendre des réponses efficaces de l'État parce que l'on paye des impôts. Il est important de noter que la demande n'est jamais explicitement adressée aux élus et n'est pas justifiée par le statut d'électeur. À la différence du groupe des cadres, qui revendique une capacité d'action à l'échelle individuelle ou collective, celui des employés manifeste un sentiment de dépossession, d'impuissance, voire de discrimination sociale<sup>1</sup>.

Extrait 7 : « Nous, on paye des impôts »

*Tarek* : Moi, je dis que c'est l'État. Nous, on paye les impôts, c'est l'État à faire quelque chose. C'est l'État, je suis désolé, c'est l'État. C'est l'État avec ses moyens de répression, de camp de vacances, ce que vous voulez... C'est l'État qui a les moyens de faire bouger les choses. Si demain l'État décide que celui qui va cambrioler la dame qui paye ses impôts, on va lui dire : tu pars en camp de détention, alors que finalement c'est une semaine au ski... Je suis désolé, c'est pas ça. Par contre, si on lui dit : tu vas aller nettoyer les berges du canal de l'Ourcq, le gars, il va y réfléchir à deux fois.

1. À ce stade, il faut prendre en compte les différences individuelles au sein des groupes, dans la mesure où ce sentiment d'impuissance varie selon les trajectoires sociales et idéologiques personnelles.

Par-delà ces différences, on observe aussi que, dans chacun des groupes, la position adoptée par rapport à l'État semble jouer un rôle d'unification et de fédération du groupe. C'est en contrepoint de la figure de l'État que se construit un « nous », que s'instaure une fiction de communauté politique. Dans la dynamique de groupe des manœuvres, la position de victime de l'arbitrage de l'État, essentiellement incarné par la discrimination policière, fournit un vecteur d'identification collective. S'agissant du groupe des employés – dont on sait qu'il était, en réalité, très hétérogène –, le plus petit dénominateur commun est constitué par la posture de contribuables qui autorise la formulation d'exigence, de demande d'ordre et de protection. Mais le « nous », que constitue la communauté des contribuables, ne réussit pas à masquer les forces de désagrégation de la communauté politique, dès lors que celle-ci est saisie à partir de l'État nation. Quant au groupe des cadres, la place qu'occupent les références à l'État dans la constitution d'une identité de groupe est moins visible. Mais cela semble assez largement lié à la connivence que les membres du groupe s'efforcent en permanence de maintenir avec les animatrices – clairement identifiées comme sociologues et comme membres de Sciences Po<sup>1</sup>. Toutefois, dans ce groupe, les mécanismes d'implication, que l'on a précédemment analysés, mettent également en cause le rapport à l'État à travers le clivage libéralisme/intervention publique.

Les références à l'action et aux agents de l'État font bien évidemment écho à des expériences sociales que d'autres recherches, portant, par exemple, sur l'action administrative et, en particulier, sur les rapports entretenus entre les agents administratifs et les usagers, ont analysées<sup>2</sup>. Mais envisagé du point de vue des citoyens, l'État ne peut se réduire à une force d'agrégation des actions publiques sectorielles : il est également une représentation, voire un symbole, en tous les cas un élément discriminant des idéologies politiques. Ce que l'on recueille mêle, en fait, deux ordres de choses : les traces du processus historique, à long ou moyen terme, de construction sociale des significations de l'action publique et de formation des systèmes idéologiques, d'une part, et d'autre part, ce qui correspond au processus de socialisation de l'acteur individuel, à l'échelle temporelle de sa vie. Ces récits d'expériences sociales sont générateurs d'implication dans la mesure où ils rendent visible une forme d'arbitrage qui façonne des identifications et des clivages. Ces deux ordres sont constamment imbriqués. Les idéologies, les systèmes de signification et d'ordonnement du monde sont, comme les cadres mentaux, des « prisons de longue durée »<sup>3</sup> : elles n'enregistrent pas les variations à court terme de l'action publique et ne traduisent que de manière décalée les transformations de celles-ci.

\*\*

Cette expérience d'entretiens collectifs sur la délinquance visait à évaluer ce que l'analyse des processus de conflictualisation pourrait apporter à la compréhension des mécanismes de politisation. Elle a permis d'établir que la conflictualisation est effec-

1. Le « nous » ainsi constitué se traduit de façon physiquement par l'aisance – que la comparaison avec les autres groupes rend quasi-ostentatoire – avec laquelle ils occupent les lieux, lieux qui, en eux-mêmes, manifestaient un peu trop la puissance de l'institution.

2. Cf. notamment Jean-Marc Weller, *L'État au guichet. Sociologie cognitive du travail et modernisation administrative des services publics*, Paris, Desclée de Brouwer, 1999, et Vincent Dubois, *La vie au guichet. Relation administrative et traitement de la misère*, Paris, Economica, 1999.

3. Fernand Braudel, *Écrits sur l'histoire*, Paris, Flammarion, 1969, p. 51.

tivement un processus essentiel et d'affiner la connaissance de son fonctionnement. La conflictualisation procède d'une imbrication forte de l'individuel et du collectif, qui se donne à voir à la fois dans la construction d'alliances au sein du groupe et dans l'expression de clivages qui passent par et s'inscrivent dans des récits identificateurs, où se mêlent composantes biographique et collective. Sur le plan individuel, elle permet de faire l'hypothèse que l'implication et donc la politisation requièrent une certaine hiérarchisation des identifications ou appartenances.

Il ressort aussi de cette expérience que, dans les séquences de conflictualisation et d'implication repérées, les références à l'action publique sont beaucoup plus visibles que celles renvoyant aux acteurs et aux codes de la compétition politique. Cette visibilité tient au fait que ces références renvoient à des expériences sociales porteuses d'arbitrage et qu'elles sont, de ce fait, productrices de clivages. Ces expériences d'action publique ne s'apparentent aucunement à des restitutions brutes de faits vécus ; elles sont innervées de constructions symboliques et idéologiques. Mais si les arbitrages sont bien perçus en tant que tels par les individus, ils ne sont pas traduits dans les catégories du champ de la compétition politique et imputés à ses acteurs (personnels et partis politiques). Ce manque de traduction tient à la manière dont est généralement perçue l'activité politique et, en particulier, au manque d'autonomisation et de différenciation de cette sphère (les élus et les partis sont assimilés à l'État, voire à l'élite économique et sociale). Mais il est également lié au fait que les individus les plus compétents politiquement et les mieux placés pour prendre en charge ce travail de traduction ont tendance, dans les discussions étudiées, à moins s'impliquer.

Évidemment, la généralisation de tels résultats – ou plutôt, la formalisation, à partir de cette expérience, d'hypothèses à portée générale – ne saurait se faire sans une grande prudence et sans prendre, en particulier, la mesure de l'effet du contexte et du sujet des discussions sur les résultats obtenus. Il paraît raisonnable, en effet, de faire l'hypothèse que toutes les politiques publiques ne nourrissent pas aussi directement la conflictualisation et l'implication individuelle que les politiques de sécurité. La délinquance renvoie au cœur des fonctions régaliennes de l'État (assurer la sécurité des personnes) et nourrit des politiques publiques qui semblent moins techniques que beaucoup d'autres. De plus, l'absence de traduction entre les arbitrages vécus et les acteurs de la compétition politique est non seulement un effet du secteur d'action publique choisi pour la discussion, mais aussi des acteurs qui l'incarneraient à l'époque. L'enjeu de la sécurité se trouvait en 2001 peu marqué par des différences partisans et idéologiques (la gauche comme la droite affichaient leurs ambitions sécuritaires) <sup>1</sup>.

Systématiser la comparaison des effets différentiels de la spécialisation politique *via* l'action publique ou la scène politique sur la conflictualisation supposera donc de soumettre à la discussion des thèmes où les différences partisans et idéologiques sont plus saillantes, où les politiques menées apparaissent plus techniques, mais, également, où l'intervention de l'État est moins évidente ou plus récente. Et, à l'inverse, partant du constat que l'expression publique des affiliations politiques est une chose rare et difficile, mais que l'impact des catégories idéologiques est un phénomène massif, il nous apparaît tout aussi important, à l'avenir, d'introduire dans la discussion des éléments permettant non seulement le dévoilement partiel des affiliations idéologiques et partisans construites par le champ politique spécialisé, mais aussi les récits des expériences qui construisent le rapport individuel au domaine de la compétition

---

1. Que Daniel Vaillant, alors ministre de l'Intérieur, n'ait jamais été évoqué ne signifie pas que Nicolas Sarkozy ne l'aurait pas été quand il occupait ce poste.

politique. À terme, il s'agit bien de restituer à la politisation toute sa complexité en ré-équilibrant l'importance accordée aux deux processus que sont la spécialisation et la conflictualisation <sup>1</sup>.

---

Sophie Duchesne est chargée de recherche au CNRS, actuellement affectée à la Maison française d'Oxford et chercheuse associée au Centre de recherches politiques de Sciences Po (Cevipof). Elle a notamment publié *Citoyenneté à la Française*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997 ; et (avec André-Paul Frogner) « Sur les dynamiques sociologiques et politiques de l'identification à l'Europe », *Revue française de science politique*, 52 (4), août 2002, p. 355-373. Elle mène actuellement une recherche comparative franco-britannique sur l'identité nationale, après s'être intéressée aux représentations de la citoyenneté en France et à l'identification à l'Europe. Elle s'intéresse également tout particulièrement aux questions de méthodologie, notamment qualitative, en sociologie politique. Ce texte s'inscrit dans une collaboration de long terme avec Florence Haegel, avec qui elle vient de publier *L'enquête et ses méthodes. L'entretien collectif*, Paris, Nathan, 2004 (Sociologie. 128) (<sophie.duchesne-guilluy@nuffield.ox.ac.uk>).

Florence Haegel est directrice de recherches à la Fondation nationale des sciences politiques et membre du Centre de recherches politiques de Sciences Po (Cevipof)/CNRS. Elle travaille sur la sociologie des partis et du lien partisan et, en particulier, sur la droite française, ainsi que sur les systèmes partisans du point de vue de leur structuration idéologique. Dans ce cadre, elle a publié : « The Transformation of the French Right : Institutional Imperatives and Organizational Changes », *French Politics*, 2, 2004, p. 185-202 ; et (avec Jean Chiche, Vincent Tiberj) « Érosion et mobilité partisane », dans Bruno Cautrès, Nonna Mayer (dir.), *Le nouveau désordre électoral*, Paris, Presses de Sciences Po, 2004, p. 255-277. Parallèlement, elle poursuit, avec Sophie Duchesne, une recherche sur la politisation des discussions fondée sur l'usage d'entretiens collectifs. Dans ce cadre, elles viennent de publier *L'enquête et ses méthodes. L'entretien collectif*, Paris, Nathan, 2004 (Sociologie. 128) (<haegel@msh-paris.fr>).

## RÉSUMÉ/ABSTRACT

1. Une première version de ce texte a bénéficié de la lecture et des commentaires de Henriette Dahan-Kalev, Yves Déloye, Jean-Marie Donegani, Nina Eliasoph, Pierre Favre, Elizabeth Frazer, Daniel Gaxie, Patrick Le Galès, Nonna Mayer, Anne Muxel, Pierre Muller, François Platone et Laurence Roulleau-Berger. Nous leur exprimons toute notre reconnaissance et espérons que cette nouvelle version ne leur fera pas regretter le temps qu'ils nous ont consacré. Nous tenons également à remercier les étudiants du séminaire sur la parole politique mené pendant trois ans à Sciences Po qui ont essuyé les plâtres d'une recherche en gestation ; ainsi que Céline Braconnier, Camille Hamidi, Pierre Lefébure, Sophie Maurer et Vanessa Scherrer, membres du groupe de travail que nous avons animé dans le cadre d'un programme de recherche du Cevipof, co-signataires du texte « Politisation et conflictualisation : de la compétence à l'implication » (Pascal Perrineau (dir.), *Le désenchantement démocratique*, La Tour d'Aigues, Les Éditions de l'Aube, 2003, p. 107-129) et participants à l'atelier de l'Association française de science politique sur la politisation que nous avons organisé à Lille en septembre 2002 ; et enfin Paul Bacot, discutant dans cet atelier, dont les travaux sur la politisation ont été précurseurs.

LA POLITICISATION DES DISCUSSIONS, AU CROISEMENT DES LOGIQUES DE SPÉCIALISATION ET DE CONFLICTUALISATION

*Ce texte rend compte d'une analyse menée sur un corpus expérimental d'entretiens collectifs sur la délinquance, à partir d'une double distinction : entre les logiques de spécialisation et de conflictualisation fondatrices des phénomènes de politisation, et, dans l'étude de la spécialisation, entre la connaissance de l'action publique et de la compétition politique. Il montre comment la conflictualisation procède d'une imbrication forte de l'individuel et du collectif et comment l'implication politique procède d'une certaine hiérarchisation des identifications ou appartenances. Ces groupes conduisent aussi à identifier un habitus compétitif que génère une compétence nourrie de références aux acteurs et aux codes de la compétition politique et qui ne vient pas consolider l'implication, contrairement à la compétence fondée sur l'expérience de l'action publique.*

THE POLITICISATION OF DISCUSSIONS : BETWEEN SPECIALIZATION AND CONFLICTUALISATION

*This article gives an account of an experimental research conducted on focus groups on the subject of delinquency. The analysis is based on a double distinction : between the dynamics of specialization and conflictualisation constituent of politicisation processes ; and within the field of specialization, between the knowledge of policy and politics. As a result, the conflictualisation of discussions appears as the result of intermingling collective and individual postures. Similarly, political involvement is the product of a hierarchical organization of identifications. The focus groups also disclose a « competitive habitus » based on political competence referred to the actors and codes of politics, which does not support involvement ; while political competence based on the experience of policies does enhance conflictualisation and involvement.*

---

# ANNEXES

## Annexe 1 : composition des groupes de discussion

### *Groupe des manœuvres :*

Nacer : nationalité algérienne, en France depuis 1992, sans religion, s'intéresse « un peu » à la politique, refuse de déclarer son orientation.

Kalhed : nationalité française, sans religion, s'intéresse « un peu » à la politique, ni de gauche, ni de droite.

Kassam : nationalité française, musulman pratiquant, ne s'intéresse « pas du tout » à la politique, ni de gauche, ni de droite.

Mansour : nationalité malienne, en France depuis 1989, musulman pratiquant, s'intéresse « beaucoup » à la politique, plutôt de gauche (se dit « communiste »).

Gérard : nationalité française, s'intéresse « un peu » à la politique, ni de gauche, ni de droite.

Manuel : nationalité française, ne s'intéresse « pas du tout » à la politique, pas de déclaration d'une orientation.

### *Groupe des cadres :*

Jordan : nationalité française, originaire des Antilles, en métropole depuis 1972, catholique non pratiquant, s'intéresse « beaucoup » à la politique, il écrit : « Pour mes amis, je suis de droite. Pour moi, il faut mettre nos politiciens à la retraite pour les remplacer par d'autres, jeunes à partir de 25/30 ans. Et retraite, à partir de 70 ans ».

Aline : nationalité française, catholique non pratiquante, s'intéresse « un peu » à la politique, « plutôt à gauche ».

Jessica : nationalité française, protestante non pratiquante, s'intéresse « un peu » à la politique, « plutôt de gauche ».

Faiz : nationalité française, né au Tchad, protestant pratiquant (père pasteur), s'intéresse « beaucoup » à la politique, « de gauche ».

Coline : nationalité française, d'origine antillaise, catholique, s'intéresse « beaucoup » à la politique, plutôt de gauche.

Guillaume : nationalité française, sans religion, s'intéresse « beaucoup » à la politique, « de gauche ».

François : nationalité française, catholique non pratiquant, s'intéresse « beaucoup » à la politique, « de gauche ».

### *Groupe des employés :*

Tarek : nationalité française, né en Algérie, pas de réponse à la question de l'appartenance religieuse, s'intéresse beaucoup à la politique, se déclare « plutôt de gauche ».

Jean-Claude : nationalité française, pas de réponse sur l'appartenance religieuse, s'intéresse « beaucoup » à la politique, mais refuse de répondre à la question sur l'orientation politique.

Hassen : nationalité française, né en Tunisie, musulman « d'origine », non pratiquant, s'intéresse « pas du tout à la politique » (mais déclare en avoir néanmoins une bonne lecture), ni de gauche, ni de droite.

Farouk : nationalité marocaine, musulman non pratiquant, s'intéresse « un peu » à la politique, il répond à la question sur l'orientation politique : « Personnellement, c'est bonnet blanc et blanc bonnet ».

Monique : catholique non pratiquante, s'intéresse « beaucoup » à la politique, se déclare de droite.

Marie : nationalité française, pratiquante régulière (n'a pas précisé sa religion), s'intéresse « un peu » à la politique, refuse, comme Jean-Claude, de déclarer son orientation.

Christiane : nationalité française, catholique non pratiquante, s'intéresse « un peu » à la politique, « plutôt de gauche ».

## Annexe 2 : grille d'organisation de la discussion

*9h45* : Question d'appel (les participants répondent à voix haute et l'animatrice note et affiche, au fur et à mesure, sur le poster) : « La délinquance, c'est quoi pour vous ? »

*10h15* : Question carte (les participants, par groupes de deux ou trois, rédigent quelques cartes – en 25 minutes –, qui sont ensuite affichées et débattues par le groupe réuni) : « Qu'est-ce qui fait qu'on en arrive là ? »

*11h05* : Question de pondération (on distribue, à chaque participant, trois gommettes qu'il ira coller sur les réponses de son choix) : « Quelles sont les trois causes/raisons sur lesquelles il faut faire quelque chose ? »

*11h15* : Pause.

*11h30* : Le groupe entier complète un scénario : soit « À la sortie d'un supermarché, un vigile demande à un couple d'ouvrir son sac et constate qu'ils ont volé un téléphone portable. Qu'est-ce qui se passe après ? Quels sont les personnages de cette histoire ? Qui est impliqué/concerné ? Qui devrait intervenir ? Qu'est-ce qu'il faudrait faire », pour les groupes manœuvre et cadres, soit « Une vieille dame se fait arracher son sac en sortant de la poste par deux jeunes en mobylette (puis, mêmes questions) », pour le groupe employés.

*11h45* : Préparation de deux autres scénarios, un par demi-groupe.

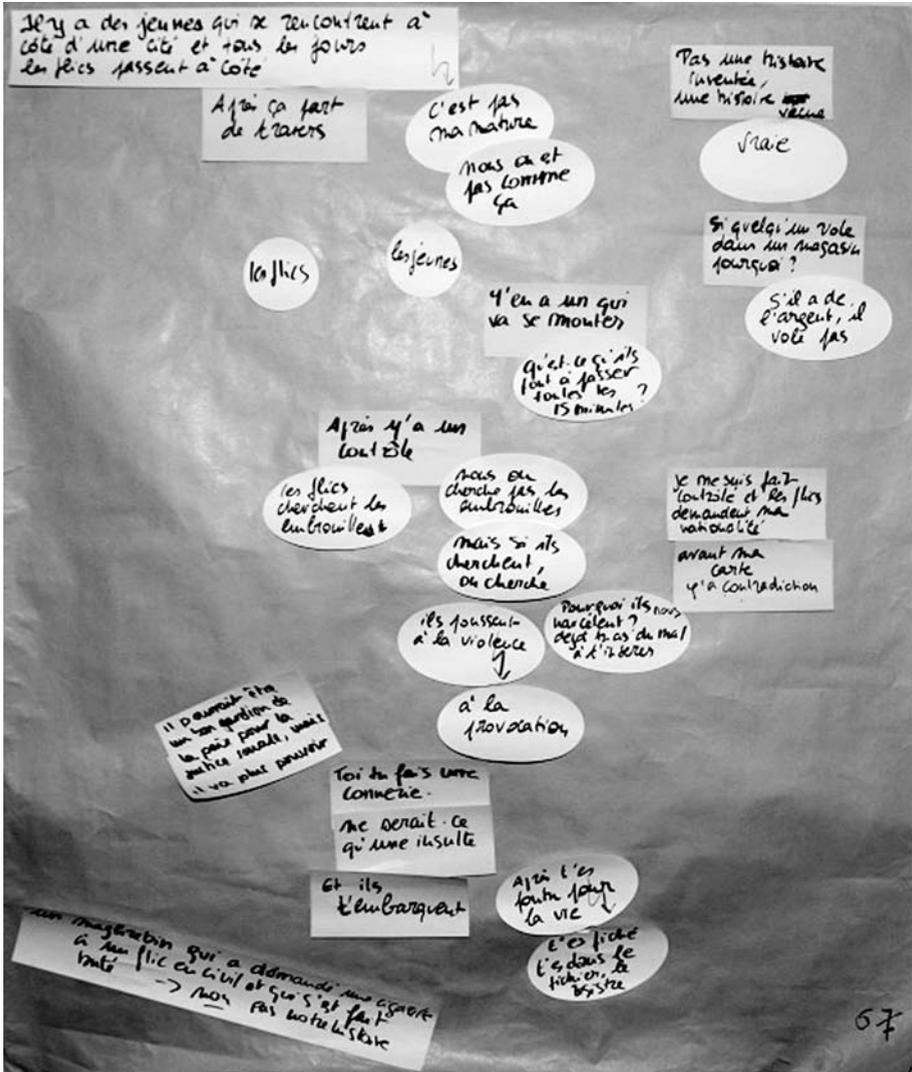
*12h15* : Présentation du premier scénario.

*12h30* : Présentation du second scénario.

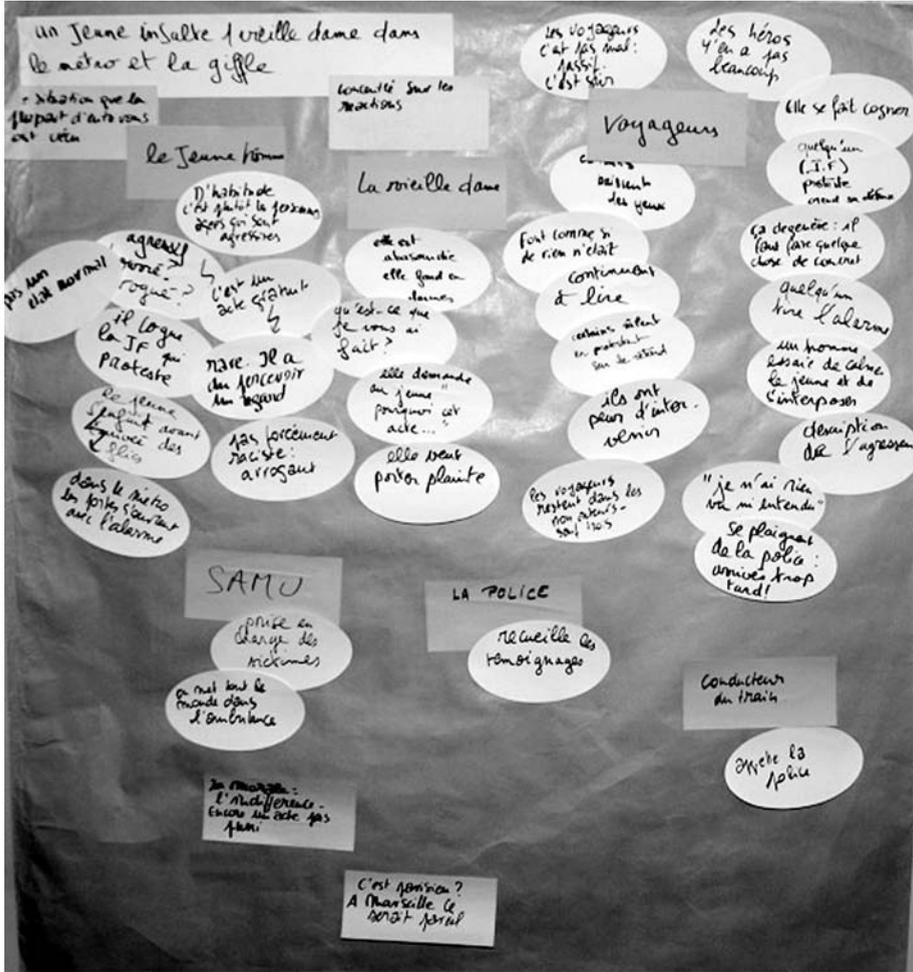
*12h45* : Thèse (chacun vote sur une formule inscrite au tableau, en ++, +, - ou --, puis on explicite les votes) : « Dans la lutte contre la délinquance, nous, on n'y peut pas grand chose ».

Annexe 3 : des exemples de panneaux qui matérialisent la discussion.  
Trois scénarios de délinquance

1/Groupe des manœuvres



2/Groupe des cadres



3/Groupe des employés

